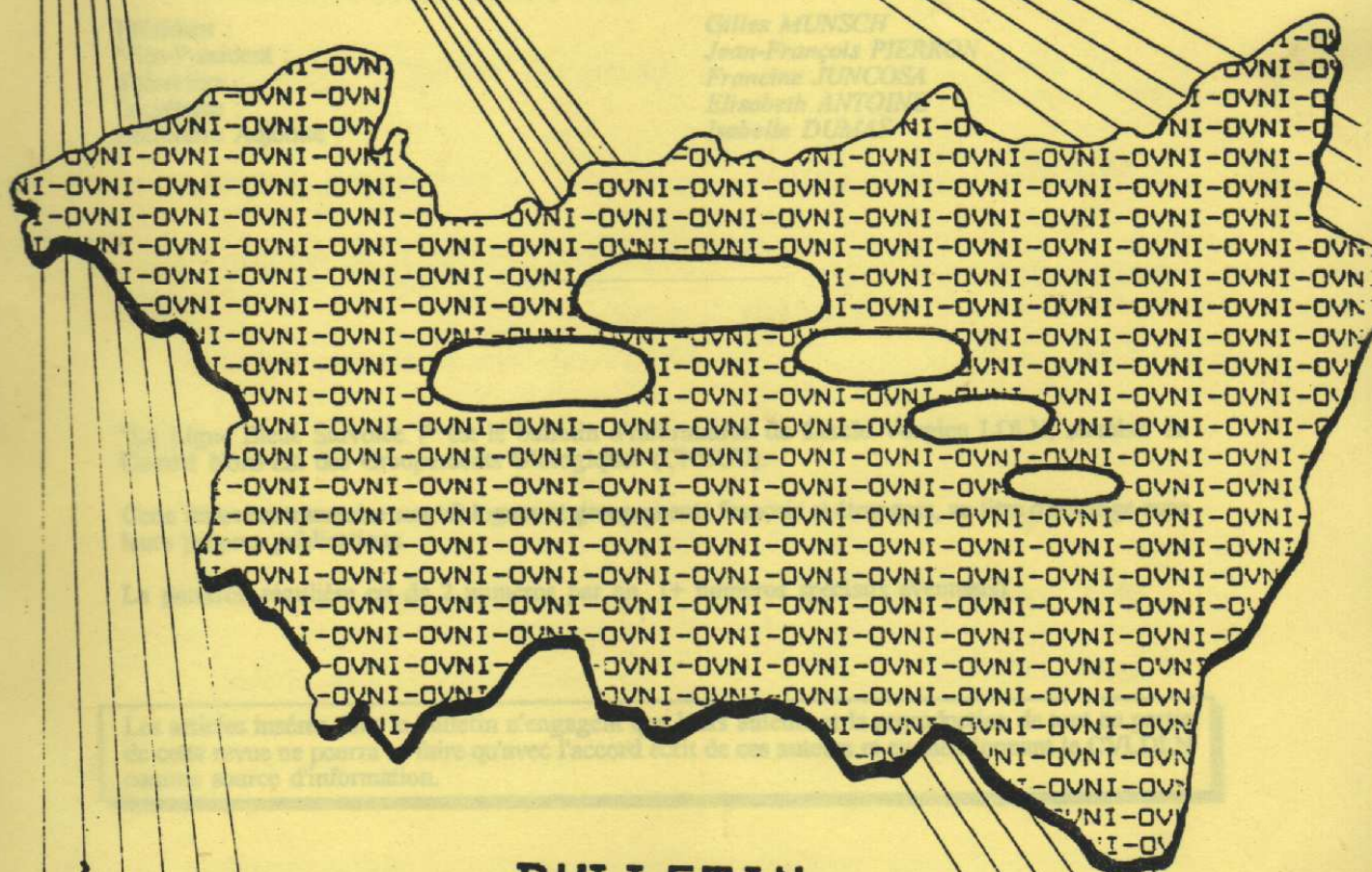


LA

LIGNE

BLEUE

SURVOLEE ?



**BULLETIN
DU**

CERCLE VOSGIEN "LUMIERES DANS LA NUIT"

Année : 1994

Numéro : 29

ISSN : 0293-2032

LA LIGNE BLEUE SURVOLÉE ?



BULLETIN
DU

CERCLE VOSGEOIS "LUMIÈRES DANS LA NUIT"

Numéro : 29

Année : 1994

1994, 2022-2023

LA LIGNE BLEUE SURVOLEE ?

(Bulletin du "Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit")

6, Avenue Salvador Allende - Centre d'Activités Léo Lagrange - 88000 EPINAL

Le C.V.L.D.L.N. est membre du Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques (CNEGU)

Le Cercle Vosgien LDLN :

Président :
Vice-Président :
Trésorière :
Secrétaire :
Secrétaire Adjointe :

*Gilles MUNSCH
Jean-François PIERRON
Francine JUNCOSA
Elisabeth ANTOINE
Isabelle DUMAS*

"La Ligne Bleue Survolée ?" est le bulletin d'information du Cercle Vosgien LDLN, membre du Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques (CNEGU).

Cette revue est transmise aux ufologues et groupements français et étrangers, au titre d'échange avec leurs propres publications.

La parution régulière est de 2 numéros par an (+ numéros spéciaux éventuels).

Les articles insérés dans le bulletin n'engagent que leurs auteurs et la reproduction de tout ou partie de cette revue ne pourra se faire qu'avec l'accord écrit de ces auteurs et en mentionnant le CVLDLN comme source d'information.

Envoyez vos textes à l'adresse ci-dessus ou à l'un des responsables.

SOMMAIRE DU NUMERO 29

- Editorial.	 Gilles Munsch.
- L'observation du 08 Octobre 1991.	 Eric Bitterly.
- Remiremont, le "miracle" des grêlons.	 Colette et Jacques Cordier.
- Assez de manipulations.	(*) Raoul Robé.
- Homochromie, mimétisme, parasitages, ou... balivernes (illustration Raoul Robé)	(*) Gilles Munsch.
- L'éclipse partielle de soleil du 10.05.94.	 C.V.L.D.L.N.
- Enquête à Vittel (88).	 C.V.L.D.L.N.
- Les deux cas "bétons" du GEPAN.	(*) Raoul Robé.
- Réflexion sur une piste.	(*) Raoul Robé.
- Médecin, guéris-toi toi-même.	 Gilles Munsch.
- Presse locale et conférences.	 Gilles Munsch.

(*) Humour en B.D.

EDITORIAL

Qu'y a-t'il donc de neuf aux abords de notre massif ou dans les plaines environnantes ? Pas grand-chose à vrai dire car depuis la sortie du N° 28, les OVNI ont préféré semble-t'il hiberner ou immigrer vers de lointaines contrées. Après le retour des hirondelles, reverra-t'on prochainement de nouveaux points d'interrogation sillonner notre espace aérien ? Nul ne le sait !

L'hiver devait s'avérer calme pour nos téléspectateurs, même si janvier nous apportait quelques escarmouches. Dès le troisième jour de l'année nouvelle, France-Info mettait le feu à ce petit monde ufologique. Une RR3 alléguée venait de se produire à Tronville-en-Barrois (55) et cette large médiatisation provoquait une floraison sporadique de cas sur toute la France.

Intervenues au plus vite sur l'affaire (*voir phénomène N°19*), nous allions vivre une nouvelle expérience qui, si elle devait ne rien nous apprendre sur le phénomène, allait nous éclairer superbement sur le mode opératoire d'une "certaine" ufologie. Mais nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir.

Un mois plus tard, scénario plutôt inverse avec une observation recensée le 12.02 à Flavigny (54) qui n'eut droit, quant à elle, qu'à un timide entrefilet dans la presse locale. A nouveau sur les lieux, il nous fallut enquêter, mais à l'abri cette fois des ufologues de tous poils. Une observation difficile à expliquer mais qui repose une nouvelle fois le problème de la qualité descriptive du témoignage humain. Hormis une observation à faible étrangeté, en date du 04.01 à Epinal (88) et un témoignage succinct et anonyme mentionnant un cas près de Charmes (88) pour le 09.01, la première moitié de 94 s'achevait calmement.

Le samedi 23 avril, une conférence de J-Claude Ribes et J-Jacques Vélasco venait cependant agrémenter la vie culturelle de notre préfecture, le samedi 23 avril. Ce fut l'occasion pour nous d'amorcer une collaboration avec le GIFAPS, antenne de la SOBEPS, qui développe ses activités à Fameck (57). Les mois à venir devraient nous permettre d'asseoir et de développer nos échanges.

En filigrane de tout cela, les esprits réputés calmes du CNEGU en vinrent à s'échauffer quelque peu. Depuis l'automne dernier, les membres de notre comité eurent à subir les élucubrations et les propos diffamants ou parfois grossiers de personnes se réclamant de la "vraie" ufologie. Certains trop au grand jour, d'autres tapis dans l'ombre, tous distillèrent abondamment leur fiel tout en se montrant incapables d'autres choses, comme le révélèrent les cas de Tronville et de Flavigny en passant allégrement entre les mailles du filet de la seule "ufologie de terrain".

Après l'agitation, le retour au calme (*pour combien de temps ?*) qui nous permit de réaliser une contre-enquête enrichissante sur le cas de Laville-aux-Bois (52), survenu en 1976. Cette reconstitution, rondement menée, s'inscrivant dans l'opération "SAROS", faisait suite à celle de Darney (88) (*LBS? N° Spécial CNEGU*). D'autres vérifications similaires sont programmées pour les mois à venir, avec pour objectif de déterminer le rôle qu'a pu jouer la lune dans la vague de 1976 qui n'avait pas épargné notre région.

A la veille de sa 48ème session, le CNEGU progresse ainsi sur le chemin de l'investigation rigoureuse. Face à l'adversité et à la calomnie, il parvient en outre à répondre de la meilleure façon qui soit : "obtenir des résultats sérieux là où ses détracteurs ne savent proposer que de vains mots!"

Ainsi donc, ceux qui se croyaient en mesure d'ébranler le seul comité régional en activité, ne sont parvenus en fait qu'à renforcer sa cohésion et à le voir réaffirmer son identité. Voilà bien la punition qu'ils méritaient. Comme dit le proverbe : "Il n'y a aucun mal qui ne serve à quelque bien".

GMH

PROCEEDINGS
OF THE
Society for Physical Research.

PART LVI
February, 1909.

I

THE ALLEGED MIRACULOUS HAILSTONES OF REMIREMONT.

By M. Sage

[The events described in this paper took place on May 26th, 1907. They seem to have attracted but little notice at the time, and it was not until the early part of the year 1908 that any information about them reached us. Later, a foreign member of the society drew our attention to a more detailed account in *La Croix*, and kindly offered to pay the expenses of whatever investigation into the matter might then be found possible.

We were fortunate in being able to secure the services of one of our Honorary Associates, Monsieur M Sage, who visited Remiremont in September, 1908, and spent some time there collecting information and evidence. We give below his Report on the case, together with the documentary evidence which he obtained.-Ed.]

Voici le compte rendu, aussi exacte que possible et d'après les notes prises au moment même, de l'enquête qu'au nom de la Société vous m'avez demandé de faire à Remiremont, sous-préfecture du département des Vosges, à propos de l'affaire dite des " grêlons médailles." D'après les dires actuels du clergé, qui se base sur les affirmations de nombreux témoins, un grand nombre de grêlons tombés le 26 mai 1907 auraient été la reproduction d'une médaille de Notre-Dame du Trésor, frappée à l'occasion du Couronnement de cette madone.

N.-D. du Trésor est une statue en bois de cèdre conservée en l'église paroissiale de Remiremont. Sa valeur artistique est médiocre à mes yeux, mais je suis sur ce point tout à fait incompetent. En tout cas on ne peut apprécier que la tête de la mère et celle de l'enfant, car tout le restant des deux corps, s'il existe, est recouvert d'un vêtement triangulaire en étoffe rayée d'or. Depuis mai 1907 la tête de la madone est surmontée d'un diadème. L'ensemble me rappelle quelque antique idole ou quelque icône byzantine. Les lignes de l'image, en tout cas, sont très simples : c'est là un détail qu'il faut avoir présent à l'esprit pour comprendre comment a pu se former l'illusion qui va nous occuper.

D'après l'histoire ou la légende, cette statue fut donnée par Charlemagne, à son retour d'Italie, à un couvent de femmes situé sur une montagne (le Saint-Mont) au sud-est et non loin de l'emplacement actuel de Remiremont. Le 13 août 910, les religieuses, fuyant devant les Huns, vinrent s'installer dans la bourgade, berceau du Remiremont actuel, emportant la statue entre autres. Dans la conversation que j'ai eue avec Mr le curé de St Etienne, celui-ci a remarqué que la grêle, miraculeuse à ses yeux, de 1907 avait suivi le même trajet que N.-D. du Trésor, lors de son transfèrement en 910 ; il y voyait une preuve de plus que cette grêle était surnaturelle : c'est peut-être abuser un peu du droit qu'a chacun de nous de faire des rapprochements.

Depuis les origines jusqu'à nos jours le peuple de Remiremont et des environs croit que N.-D. du Trésor a le pouvoir d'arrêter les calamités, telles qu'incendies ou tremblements de terre, ou plus simplement de faire pleuvoir quand la sécheresse se prolonge, ou de ramener le soleil quand la pluie tombe pendant trop longtemps. Pour obtenir ce merveilleux résultat on "expose" la statue.

Il importe dès maintenant de bien se souvenir que depuis des siècles, dans l'esprit populaire, la statue en question est associée avec les intempéries. Il doit y avoir là certainement un des éléments qui ont engendré l'illusion du 26 mai 1907.

Certains prétendent que le clergé exploite dans un but de lucre cette croyance populaire ; mais je n'ai recueilli la moindre preuve que ce soit là autre chose qu'une malveillante insinuation.

considérable, puisque, de l'aveu de tous, ils s'enfonçaient profondément dans le sol ou volaient en éclats quand ils rencontraient un corps dur.

Le lendemain matin (pas avant) le bruit se répand dans la ville de Remiremont que "N.-D. du Trésor était sur les grêlons." Le clergé tout d'abord accueille la nouvelle avec scepticisme. Mais bientôt, sous la pression, à ce que plusieurs m'ont affirmé, de certaines dévotes riches et influentes, il s'émeut davantage, questionne et, enfin, en réfère à l'évêque, lequel ordonne une enquête.

Alors, du haut de la chaire ou par invitation particulière on demande à ceux qui ont vu de venir apporter leur déposition au presbytère.

Un détail qui a sa très grande importance, c'est que parmi les témoins ne figure aucun membre du clergé de Remiremont, ni aucune religieuse. Sauf Mr le curé de St Etienne, aucun n'a rien vu. Mr l'abbé Minod m'en a donné l'affirmation écrite

J'ai commencé mes démarches par une visite à la cure, car aucune enquête n'était possible si le clergé ne s'y prêtait pas. Mr l'archiprêtre Vuillemin m'accueillit d'abord avec une certaine humeur, il prétexta que son temps était très mesuré. Sans doute il me prenait pour un journaliste. Mais, après un peu de conversation, il devint plus aimable. Cet homme est un vieillard d'environ 69 ans ; certainement il est bon pasteur, charitable et dévoué, mais il est aussi étranger qu'un homme peut être à la critique et à la psychologie. Quand on abonde dans son sens, sa physionomie s'illumine de plaisir, mais elle devient dure et obstinée quand on hasarde, non pas une contradiction, mais une simple objection. Bientôt survint Mr l'abbé Minod, l'un des vicaires de Remiremont, jeune homme d'environ 30 ans très sympathique, qui semble avoir été le principal collaborateur de Mr Vuillemin, dans toute cette affaire des "grêlons-médailles." La suite de la conversation eut lieu en sa présence.

Je demandai si on pouvait me communiquer le "rapport" de toute cette affaire. M'étant servi d'un terme impropre, je ne fus pas compris. On me répondit: "Mais certainement, je vais vous en donner un exemplaire ; ce rapport est public, il est entre les mains de tous les évêques de France, il est à Rome." On attend, paraît-il, et avec beaucoup de confiance que la cour de Rome déclare authentique le "miracle" des "grêlons-médailles" pour instituer en commémoration du fait un pèlerinage annuel à Remiremont : ce pèlerinage a déjà eu lieu par anticipation cette année-ci 1908. Je ne sais quelle sera la décision de la cour de Rome, mais si elle fait ce qu'on lui demande, il faudra avouer qu'elle n'est pas difficile en matière de miracle.

Par "Rapport" on entendait donc le résumé qui a paru entre autres dans La Croix. Je dis que c'était le dossier tout entier que je désirais voir et au besoin copier. "Monsieur, me répondit-on, nous ne pourrions sans indécatesse vous communiquer ce dossier à moins que notre évêque, Mgr Foucault, ne nous y autorise. Or il est à Londres en ce moment, au congrès eucharistique." On me permit néanmoins officieusement de jeter un coup d'oeil sur ce dossier et on me promit de le faire copier après autorisation pour la Société des Recherches psychiques, si celle-ci persistait à le désirer. L'attitude de ces messieurs, il faut l'avouer, fut très franche. Je demandai les noms des principaux témoins et la permission d'aller les voir. On me donna une dizaine de noms d'hommes, en excluant les femmes et les enfants dont on a recueilli les témoignages en nombre trop grand peut-être. Il semble qu'on ait recherché beaucoup plus la quantité que la qualité. "Ce sont là," me dit-on, "les chefs de groupe." Cette expression est de Mr l'abbé Vuillemin : je la rapporte sans l'interpréter ni lui donner un sens qu'elle n'a peut-être pas.

Je priai Mr l'abbé Vuillemin de me donner sa carte pour me faciliter l'entrée : il y consentit très obligeamment. Ce fut heureux, car sans cette carte on m'aurait éconduit encore plus souvent qu'on ne le fit : d'autres sont venus enquêter avant moi, la presse a polémique, on s'est injurié, moqué, tant et si bien que les témoins pour la plupart sont las et ne veulent plus voir personne. Ainsi, bien que je fusse accompagné de Mr l'abbé Minod, Mr C--, pharmacien, très dévot cependant, m'éconduisit brutalement, refusa toute attestation et défendit même qu'on le nommât. Son voisin Mr G-- promit une attestation écrite pour le lendemain, mais le lendemain il la refusa, lui aussi. J'ai obtenu cependant l'attestation de Madame Lucie Maxel, qui personnellement n'a rien vu, mais à qui ces messieurs racontèrent l'événement le lendemain matin

Le schéma de toutes les dépositions, orales ou décrites, que j'ai obtenues, sauf une, est celui-ci :

"Un tel (souvent une femme ou un enfant) m'a dit que N.-D. du Trésor était sur les grêlons. Alors j'en ai ramassé plusieurs, j'ai regardé et, en effet, l'image était sur quelques-uns." Comme cela sent l'illusion collective !

Néanmoins cette illusion devait avoir un noyau de vérité. Peut-être le trouve-t-on dans la déposition de Mr Blaudelz, le seul témoin que j'ai pu rencontrer qui m'ait assuré avoir constaté spontanément le fait. Il m'a dit de vive voix : "J'étais à la gare quand les gros grêlons sont tombés. J'en ai ramassé un et me suis écrié : Tiens ! on dirait une bonne femme ! Je n'ai pas reconnu N.-D. du Trésor. Ce n'est qu'en arrivant à la maison qu'on m'a dit que c'était elle. Personne n'avait appelé mon attention sur le fait."

Ces gros grêlons, formés par des congélations successives, sphériques et superposées, pouvaient rappeler de loin la figure informe de N.-D. du Trésor; et, vu l'état d'âme des fidèles, ils n'ont pas manqué de dire que c'était elle sûrement. Il suffisait qu'un seul en eût répandu le bruit. Les témoins que j'ai interrogés sont parmi les meilleurs, ou les meilleurs, d'après l'aveu de la cure. Eh bien ! Ces témoins, à mes yeux et sans aucun parti pris, sont de très médiocre valeur. Petits commerçants, ouvriers ou paysans, ils sont tous sans la plus légère teinte d'éducation scientifique, et pas un n'est capable même de concevoir qu'il faut se défier de nos sensations, lesquelles sont souvent trompeuses. "J'ai vu, vous disent-ils, douteriez-vous de ce que j'ai vu ? Si vous répondiez "oui," ils vous considéreraient non seulement comme très impoli, mais surtout comme affligé d'une systématique mauvaise foi.

Or, alors qu'en pareille matière, l'affirmation d'hommes rompus à l'observation exacte ne vaudrait pas grand-chose en l'absence de toute trace matérielle, que peut valoir l'affirmation d'un concierge, d'un paysan, d'une femme ou d'un enfant ? Surtout quand ils sont sous l'évidente influence d'une passion profonde ? Aucun n'eut même l'idée de photographier un grêlon.

Passons-les en revue:

(1) Mr l'abbé Minod m'a communiqué sous sa signature la déposition d'un des témoins qui ne veut pas être nommé.

(2) Mme Jeangeorge m'a donné son attestation en l'absence de son mari. Brave femme, mais ignorante ; dévote ; sait à peine écrire. J'ai dû écrire pour elle, elle a signé.

(3) Mr Claude, concierge de la filature Schwartz, ancien gendarme, agressif, bavard, dévot exalté ; il affirme que N.-D. du Trésor a causé des dégâts considérables à ses ennemis, mais qu'elle a épargné ses amis.

(4) Mlle Caude, fille du précédent ; a refusé d'écrire, se déclarant inhabile, mais a signé.

(5) Félicien Aubel, agent d'assurances ; il est très étranger aux études psychologiques.

(6) Auguste Lamay, tailleur ; très pauvre et, dit-on, assisté par la cure ; il semble abuser de la boisson et l'impression n'est pas bonne.

(7) André, de St Etienne, village au sud-est de Remiremont, à 3 kilomètres environ. instituteur en retraite, très dévot, lui et toute sa famille. Son salon est plein d'objets de piété, une de ses filles est religieuse.

(8) Mr le curé de St Etienne; charmant vieillard d'environ 70 ans, mais ayant plus de foi que de connaissances psychologiques.

(9) Mr Claude, de St Etienne. Ne pas le confondre avec l'autre Mr Claude, qui est de Remiremont. Il n'aurait pas reconnu la figure de N.-D. du Trésor, si on ne le lui avait pas dit.

Telles sont les opinions dans le camp clérical. Ces témoins sont assurément tous de bonne foi, mais répétons-le, de qualité médiocre. Dans le camp opposé on n'a pas d'opinion, on n'a rien vu.

Cependant la manière de voir de ce camp a été très bien exposée par Mr Unger, secrétaire de la mairie de Remiremont, dans une lettre qu'il écrivit en réponse à un littérateur hollandais (dont j'ai eu l'étourderie de ne pas prendre le nom) lequel, composant un ouvrage sur la Valeur du Témoignage humain, a sollicité des éclaircissements auprès de la mairie. Le maire signa cette réponse. J'espérais qu'il en ferait autant pour la copie textuelle que j'en ai prise, mais il s'y est refusé sans que j'ai pu m'en expliquer le motif. Je garantis quant à moi ne pas y avoir changé un mot.

Le frère du secrétaire de la mairie, Mr Georges Unger, qui était présent au moment de la grêle, a bien voulu me donner son attestation écrite. Cet homme est éclairé, calme, sans passion, et son témoignage a une très grande valeur.

La presse naturellement s'est beaucoup occupée de cette affaire. L'Indépendance de l'Est, un journal anti-clérical, accusa Mr l'archiprêtre Vuillemin d'avoir machiné tout cela pour gagner de l'argent. C'était assurément une calomnie ; en tout cas rien ne prouve cette machination. Quand à moi je ne crois pas Mr Vuillemin capable d'un aussi bas calcul. Sa foi est puérile, mais elle est sincère. L'Indépendance de l'Est, d'abord acquittée à Bar-le-Duc, a été légèrement condamnée en appel.

Enfin il semblerait qu'une grêle analogue à celle de Remiremont est tombée le 2 juillet 1908 à Bagnols, dans le Var. Le nombre des témoins, toutefois, n'est que de trois. Une enquête a été faite, sur l'ordre de l'évêque, le 13 Juillet 1908. A Remiremont on y voit la confirmation de l'authenticité des "grêlons-médailles" de 1907. Moi j'y verrais plutôt tout le contraire.

Conclusion.

(1°) En somme il n'y a même pas un commencement de preuve, capable de satisfaire un esprit critique, que l'image de N.-D. du Trésor se trouvât, en effet, sur des grêlons tombés à Remiremont, fin mai 1907.

(2°) Nous avons très probablement affaire à une illusion collective, engendrée par la passion religieuse, l'auto-suggestion et la suggestion extérieure.

Ces gros grêlons, formés par des congélations successives, sphériques et superposées, pouvaient rappeler de loin la figure informe de N.-D. du Trésor; et, vu l'état d'âme des fidèles, ils n'ont pas manqué de dire que c'était elle sûrement. Il suffisait qu'un seul en eût répandu le bruit. Les témoins que j'ai interrogés sont parmi les meilleurs, ou les meilleurs, d'après l'aveu de la cure. Eh bien ! Ces témoins, à mes yeux et sans aucun parti pris, sont de très médiocre valeur. Petits commerçants, ouvriers ou paysans, ils sont tous sans la plus légère teinte d'éducation scientifique, et pas un n'est capable même de concevoir qu'il faut se défier de nos sensations, lesquelles sont souvent trompeuses. "J'ai vu, vous disent-ils, douteriez-vous de ce que j'ai vu ? Si vous répondiez "oui," ils vous considéreraient non seulement comme très impoli, mais surtout comme affligé d'une systématique mauvaise foi.

Or, alors qu'en pareille matière, l'affirmation d'hommes rompus à l'observation exacte ne vaudrait pas grand-chose en l'absence de toute trace matérielle, que peut valoir l'affirmation d'un concierge, d'un paysan, d'une femme ou d'un enfant ? Surtout quand ils sont sous l'évidente influence d'une passion profonde ? Aucun n'eut même l'idée de photographier un grêlon.

Passons-les en revue:

(1) Mr l'abbé Minod m'a communiqué sous sa signature la déposition d'un des témoins qui ne veut pas être nommé.

(2) Mme Jeangeorge m'a donné son attestation en l'absence de son mari. Brave femme, mais ignorante ; dévote ; sait à peine écrire. J'ai dû écrire pour elle, elle a signé.

(3) Mr Claude, concierge de la filature Schwartz, ancien gendarme, agressif, bavard, dévot exalté ; il affirme que N.-D. du Trésor a causé des dégâts considérables à ses ennemis, mais qu'elle a épargné ses amis.

(4) Mlle Caude, fille du précédent ; a refusé d'écrire, se déclarant inhabile, mais a signé.

(5) Félicien Aubel, agent d'assurances ; il est très étranger aux études psychologiques.

(6) Auguste Lamay, tailleur ; très pauvre et, dit-on, assisté par la cure ; il semble abuser de la boisson et l'impression n'est pas bonne.

(7) André, de St Etienne, village au sud-est de Remiremont, à 3 kilomètres environ. instituteur en retraite, très dévot, lui et toute sa famille. Son salon est plein d'objets de piété, une de ses filles est religieuse.

(8) Mr le curé de St Etienne; charmant vieillard d'environ 70 ans, mais ayant plus de foi que de connaissances psychologiques.

(9) Mr Claude, de St Etienne. Ne pas le confondre avec l'autre Mr Claude, qui est de Remiremont. Il n'aurait pas reconnu la figure de N.-D. du Trésor, si on ne le lui avait pas dit.

Telles sont les opinions dans le camp clérical. Ces témoins sont assurément tous de bonne foi, mais répétons-le, de qualité médiocre. Dans le camp opposé on n'a pas d'opinion, on n'a rien vu.

Cependant la manière de voir de ce camp a été très bien exposée par Mr Unger, secrétaire de la mairie de Remiremont, dans une lettre qu'il écrivit en réponse à un littérateur hollandais (dont j'ai eu l'étourderie de ne pas prendre le nom) lequel, composant un ouvrage sur la Valeur du Témoignage humain, a sollicité des éclaircissements auprès de la mairie. Le maire signa cette réponse. J'espérais qu'il en ferait autant pour la copie textuelle que j'en ai prise, mais il s'y est refusé sans que j'ai pu m'en expliquer le motif. Je garantis quant à moi ne pas y avoir changé un mot.

Le frère du secrétaire de la mairie, Mr Georges Unger, qui était présent au moment de la grêle, a bien voulu me donner son attestation écrite. Cet homme est éclairé, calme, sans passion, et son témoignage a une très grande valeur.

La presse naturellement s'est beaucoup occupée de cette affaire. L'Indépendance de l'Est, un journal anti-clérical, accusa Mr l'archiprêtre Vuillemin d'avoir machiné tout cela pour gagner de l'argent. C'était assurément une calomnie ; en tout cas rien ne prouve cette machination. Quand à moi je ne crois pas Mr Vuillemin capable d'un aussi bas calcul. Sa foi est puérile, mais elle est sincère. L'Indépendance de l'Est, d'abord acquittée à Bar-le-Duc, a été légèrement condamnée en appel.

Enfin il semblerait qu'une grêle analogue à celle de Remiremont est tombée le 2 juillet 1908 à Bagnols, dans le Var. Le nombre des témoins, toutefois, n'est que de trois. Une enquête a été faite, sur l'ordre de l'évêque, le 13 Juillet 1908. A Remiremont on y voit la confirmation de l'authenticité des "grêlons-médailles" de 1907. Moi j'y verrais plutôt tout le contraire.

Conclusion.

(1°) En somme il n'y a même pas un commencement de preuve, capable de satisfaire un esprit critique, que l'image de N.-D. du Trésor se trouvât, en effet, sur des grêlons tombés à Remiremont, fin mai 1907.

(2°) Nous avons très probablement affaire à une illusion collective, engendrée par la passion religieuse, l'auto-suggestion et la suggestion extérieure.

DOCUMENTS.

(1)

Extraits de *Notre-Dame du Trésor de Remiremont . Notice Historique,*

par Jules Viel, Avocat.

Ce cérémonial a été décrit par M. Thierry, chanoine écolâtre de Saint-Dié, et imprimé à Remiremont en 1750 :

"La veille des fêtes de la Vierge, on expose sur l'autel de Tierce son Image où il y a des cheveux. Elle y demeure depuis les premières vêpres, jusqu'après les deuxièmes vêpres. Au second coup des premières vêpres, les dames Secrette et trésorière vont au Trésor, accompagnées du chanoine semainier, revêtu du surplis et de l'étole, et du sacristain de semaine portant un flambeau allumé, précédés du bedeau. La dame Secrette met les ornements à cette Image. Le chanoine semainier la prend, il la porte au travers du chanceau, précédé du sacristain, et suivi de la dame Secrette qui porte le carreau sur lequel on doit poser l'Image ; il la donne à baiser au peuple en passant, et il la met sur l'autel de Tierce. Après les Vêpres on reporte l'Image avec les mêmes cérémonies..."

Aux processions de la Fête-Dieu et de l'Assomption, la Vierge du Trésor apparaît entourée de jeunes filles ; mais, la manifestation la plus imposante en son honneur, se rattache à une catastrophe épouvantable. Le 12 mai 1682, un tremblement de terre, dont la commotion se fit sentir dans toute la région, ébranla fortement la ville de Remiremont où un grand nombre de maisons furent démolies ; l'abbaye et son église furent particulièrement endommagées. "Les portes, les fenêtres, les colonnes furent ébranlées, les clochetons et les statues qui décoraient le portail et les piliers furent brisés, moins le bas-relief de Clémence d'Oyselet ; on estime les dégâts à 80,000 livres". Le sol fut crevassé en différents endroits, et, de nos jours, on remarque encore, à la Maldoyenne, un accident de terrain attribué au tremblement de 1682. Pendant plusieurs jours, les Dames, les bourgeois, tout le peuple, campèrent au milieu des prairies ; on porta processionnellement Notre-Dame du Trésor, et, d'après la tradition populaire, le fléau cessa aussitôt. Toujours est-il que le Chapitre de Remiremont fit le vœu que, à perpétuité, une procession de Notre-Dame, aurait lieu chaque année, le plus proche dimanche du 12 mai, afin de préserver à l'avenir la ville d'un pareil tremblement de terre.

L'ordre de la procession du Tremblement était minutieusement décrit et observé.

"Le 12 mai, après complies, on fait la procession du tremblement ; le curé doit s'y trouver avec la procession de la paroisse. Le chanoine de grand'messe et les deux dames chantres de semaine vont à la porte du côté de la paroisse avec la croix et l'eau bénite. Les capucins doivent y assister aussi. On commence la procession par le Te Deum que la Dame chantre de semaine entonne. Après le Te Deum, on chante les psaumes marqués dans le processionnal, pour l'action de grâces. La procession sort par la porte qui est du côté de la ville ; on passe par la rue des Prêtres, on entre dans l'église de la paroisse où l'on chante les antiennes de saint Romaric, Vir pius, Regina coeli, et Da pacem, pendant lesquelles le diacre et le sous-diacre posent l'Image de la Sainte-Vierge sur l'autel ; le chanoine semainier dit les versets et les oraisons après chaque antienne ; on passe ensuite par la place ; de là, on va à la chapelle de la Courtine, où l'on chante les mêmes antiennes qu'à la paroisse ; on continue la procession le long de la Grande rue et l'on rentre dans l'église par la même porte que l'on était sorti." (Cérémonial approuvé en 1728 par le cardinal de Rohan, délégué apostolique.)

(2)

MAIRIE DE REMIREMONT

Procession projetée à Remiremont et interdite
par le Conseil municipal.

MOTIFS DE L'INTERDICTION.

En séance du 13 mai 1907 du Conseil Municipal, le Maire de Remiremont fut interpellé par le docteur Guyon, Conseiller, sur l'annonce d'une procession organisée par le clergé local à l'occasion des fêtes données en l'honneur du couronnement de N.D; du trésor (statuette en bois très ancienne, protectrice de la localité).

En présence du développement donné au programme des fêtes, de l'appel adressé aux habitants pour pavoiser et décorer leurs maisons et les illuminer, de la présence annoncée de plusieurs prélats

entr'autres d'un évêque des plus belliqueux, ces fêtes prenaient, selon lui, le caractère d'une manifestation, sorte de protestation contre la loi de séparation et il craignait d'autres manifestations contraires, des désordres, etc.

M. le Maire répond que le clergé lui a affirmé que la procession projetée était la procession habituelle dite du tremblement de terre (en souvenir d'un fort tremblement de terre survenu au XVII^e siècle), ce que les faits démentaient, puisque cette procession avait toujours lieu le 12 mai tandis que, cette année, elle était reportée à la fin de mai.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité moins une voix, charge le Maire de demander au clergé la suppression de la procession du programme des fêtes du couronnement ; sinon, il l'interdira par arrêté

En séance du 18 mai 1907, le maire donna connaissance au Conseil d'une pétition signée par 147 habitants demandant le maintien de la procession dans l'intérêt du commerce local qui devait profiter de la présence annoncée de nombreux étrangers.

Un conseiller déclara que la volonté des fidèles de maintenir la procession était un défi jeté au Conseil municipal.

D'autres opinent pour qu'elle ait lieu ; d'autres annoncent des contre manifestations, etc.

Enfin, un dernier fait observer que le moment est très mal choisi par l'Eglise catholique, qui proteste contre la loi de séparation, pour organiser des manifestations dans la rue.

Le vote ouvert sur le maintien de la décision du 13 mai donne

16 oui

4 non

En conséquence, la procession sera interdite, ce qui fut fait par arrêté municipal du 18 mai 1907.

(Certifié par le Secrétaire de Mairie.)

(3)

Extrait du Bulletin Paroissial de Remiremont : Supplément
au numéro de mai 1908.

RAPPORT ADRESSE A SA GRANDEUR MONSIEUR FOUCAULT, EVEQUE DE SAINT-DIE, PAR MONSIEUR L'ARCHIPRETE DE REMIREMONT.

Récit historique de l'orage et de la grêle du 26 mai 1907.

Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis le Couronnement de Notre-dame du Trésor par Votre Grandeur au nom de Notre-Saint-Père le Pape Pie X.

Nous étions au soir du dimanche de la Très Sainte Trinité. La journée avait été belle et chaude, mais rien ne faisait prévoir un orage. Tout à coup nous entendons souffler en tempête le vent du sud-est, qui chasse devant lui et qui amoncelle rapidement sur la ville et sur la banlieue la plus proche des nuages sombres et menaçants. A 5h1/2 l'orage éclate avec violence.

C'était l'heure où le dimanche précédent se chantaient, sous la présidence de Votre Grandeur, les premières vêpres du Couronnement. C'était l'heure aussi où aurait dû avoir lieu le lendemain, si elle n'avait pas été interdite, la grande procession à l'intérieur de la ville.

A la pluie qui tombe d'abord avec abondance succède une grêle ordinaire, suivie bientôt d'une seconde grêle plus grosse que la première. Elle massacre les vérandas, brise les carreaux, mais, chose singulière ! elle respecte les légumes et les fleurs des jardins. L'orage enfin se termine par une troisième grêle, dont les grêlons sont extraordinaires par leur grosseur, leur forme et leur manière de tomber. Beaucoup ont la grosseur d'un oeuf de poule ; ils sont ovoïdes et plats sur une de leurs faces ; ils tombent lentement, lourdement et à distance les uns des autres. A 6h1/4 l'orage était terminé et le ciel reprenait sa sérénité.

Bientôt on chuchote en ville une rumeur étrange :

"Notre-Dame du Trésor, disait-on, a eu sa procession !... Notre-Dame du Trésor était sur les grêlons !..." Accueillie avec scepticisme par les uns, avec grande réserve par les autres, la grande nouvelle laisse d'abord l'âme de la paroisse froide et indifférente ; seuls les heureux témoins de l'événement en restent étonnés et ravis.

Le lendemain matin, 27 mai, la rumeur de la veille prend de la consistance. Elle se précise ; on cite des noms. C'est alors seulement que nous apprenons, mes vicaires et moi, ce qui se dit en ville. Je me renseigne aussitôt près des personnes qui ont constaté elles-mêmes la présence de l'image de Notre-Dame du Trésor sur les grêlons qu'elles ont vus et examinés.

Les renseignements que j'ai recueillis ce jour-là et les jours suivants étaient si précis, si concordants qu'il était de mon devoir de les communiquer à Votre Grandeur. Vous avez jugé, Monseigneur, qu'une enquête sérieuse s'imposait et vous l'avez prescrite par votre lettre en date du 17 juin.

Je l'ai annoncée à mes paroissiens en prévenant ceux d'entre eux qui auraient des renseignements à me donner de vouloir bien venir au presbytère. Pendant plusieurs semaines j'ai donc vu et interrogé à part bon nombre de témoins, en leur faisant remarquer la gravité et l'importance de leurs dépositions.

Menée, je crois, avec toute la rigueur que demandait l'importance de son objet, l'enquête a été close le 10 juillet dans une séance présidée par votre Grandeur accompagnée de M. le Chanoine Chichy, vicaire général, de M. le Curé de Saint-Etienne et du clergé de la ville.

Le dossier complet des dépositions signées sous la foi du serment représente un total de 107 témoins : Ils se répartissent ainsi :

Remiremont	Hommes	-- 16	48
	Femmes	-- 26	
	Enfants	-- 6	
Saint-Etienne	Hommes	-- 15	48
	Femmes	-- 32	
	Enfants	-- 1	
Saint-Nabord	Hommes	-- 1	11
	Femmes	-- 6	
	Enfants	-- 4	
<i>Récapitulation</i>	Hommes	-- 32	107
	Femmes	-- 64	
	Enfants	-- 11	

Ici, cesse le récit historique de l'orage du 26 mai, des grêlons qui l'ont accompagné et de l'enquête qui l'a suivi. Il nous laisse en face du témoignage de plus de Cent personnes qui, sous la foi du serment, affirment avoir vu l'image de Notre-Dame du Trésor dans les grêlons qu'ils ont eus entre les mains et sous les yeux.

Que faut-il penser de leurs constatations ? L'empreinte de la Madone était-elle dans leur imagination seulement, ou en réalité sur les grêlons nommés grêlons-médailles, parce qu'ils portaient, comme les médailles du Couronnement, l'image de Notre-Dame du Trésor ?

Cette question a une importance capitale : là est le noeud de l'enquête. Elle devait donc porter surtout son contrôle sur la valeur des constatations, de manière à écarter l'illusion et la suggestion et à mettre ainsi dans un relief saisissant l'authenticité de nos grêlons.

En voici les résultats :

1°/ Les constatations ont été simultanées, concordantes et précises.

Elles ont eu lieu en même temps, le même jour et à la même heure, vers 6 heures du soir, sans que l'on puisse dire quelle a été la première.

Elles sont concordantes : toutes affirment la présence de l'image de Notre-Dame du Trésor sur les grêlons. Les divergences qu'elles présentent ne portent que sur des détails et sont imputables à l'état des grêlons au moment où se sont faites les constatations.

Elles sont enfin d'une précision remarquable. Ce n'est pas une forme vague que les témoins ont vue, mais une effigie absolument nette, minutieusement détaillée et rigoureusement conforme à la médaille frappée en souvenir du Couronnement.

2°/ Les constatations ont eu lieu à plus de vingt endroits différents, éloignés les uns des autres de plusieurs centaines de mètres, et même de plus d'un kilomètre, comme Saint-Etienne, Moulins, commune de Saint-Nabord.

3°/ Elles se produisent à peu près toutes de la même manière. La curiosité les provoque et, à chaque endroit, le premier témoin du fait extraordinaire en est tellement stupéfait d'abord, puis ravi, qu'il s'empresse d'en faire part à son entourage, soit pour lui faire partager sa joie, soit pour s'assurer qu'il ne s'est pas trompé, de sorte que dans chaque centre de constatations il y a de deux à neuf témoins qui se contrôlent eux-mêmes.

Plusieurs ajoutent à ce contrôle la confrontation des médailles ;qu'ils portent sur eux avec celle des grêlons : leur similitude est parfaite. En même temps, ils écartent les grêlons sur lesquels ils ne voient rien : tous, en effet, n'avaient pas l'image de la Madone.

4°/ Les constatations ont enfin pour résultat de produire immédiatement, dans l'âme des témoins, une conviction intime, profonde et indestructible.

Vous avez entendu, Monseigneur, quelques dépositions et Votre Grandeur sait avec quelle chaleur de conviction elles ont été faites :

"Je donnerais tous mes membres" disait l'un, et" jusqu'à la dernière goutte de mon sang" disait un autre, "plutôt que de dire que Notre-Dame du Trésor n'était pas sur les grêlons et que je ne l'ai pas vue."

J'ajoute deux faits, car l'exemple sera toujours la voie la plus rapide et la plus sûre pour saisir la vérité. A Saint-Etienne, Mme André, mère de famille, était chez elle pendant l'orage de la Trinité. Son mari, instituteur en retraite, était absent : il assistait à une séance de patronage. Poussée par une curiosité bien légitime, elle ramasse quelques grêlons qui la frappent le plus par leur grosseur et par leur forme. La voilà saisie et profondément émue : C'est l'image de Notre-Dame du Trésor qu'elle voit d'une façon très distincte.

En bonne épouse, elle pense immédiatement à son mari qui doit revenir à la maison dans quelques instants, et au lieu de jouir en égoïste du spectacle touchant et extraordinaire qu'elle a sous les yeux, elle cherche le moyen de retarder la fonte de ses précieux grêlons.

Elle y réussit. De retour au foyer, son mari les voit et les examine. Il est stupéfait. Sa femme ne s'était pas trompée, il le constate avec joie.

En paroissien bien avisé : "Marie, dit-il alors à l'une de ses filles, il faut porter ces grêlons à M. le Curé."

Celle-ci obéit. L'accueil fut plus que froid. Le pasteur ne voulut d'abord ni rien entendre, ni rien voir. Sur les instances réitérées, très pressantes de sa paroissienne qui lui présente les grêlons, il se résigne enfin à abaisser les yeux. Très étonné de ce qu'il voit, il a recours à ses lunettes pour mieux s'assurer de la réalité de l'image de Notre-Dame du Trésor. L'heureux curé est aujourd'hui l'un des apôtres les plus ardents des grêlons-médailles.

A Remiremont, Alcide Jeangeorge, âgé de 44 ans, et Marie-Clarisse Parmentier, son épouse, âgée de 39 ans, avaient loué un lot de terrain dans les jardins ouvriers. Voyant tomber la grêle avec fracas, ils sont désolés en songeant à leurs légumes. L'orage passé, ils s'en vont tristement voir s'il en reste quelque chose. Quel n'est pas leur étonnement de voir d'une part que leur jardin n'a pas de mal et d'autre part que les allées sont couvertes de grêlons ! Ils en ramassent quelques-uns : ils y voient l'image de Notre-Dame du Trésor bien marquée avec l'Enfant-Jésus, la couronne et la robe.

En s'en retournant chez eux, ils trouvent sur le bord du canal de l'Est des grêlons bien conservés, ils en ramassent aussi plusieurs où l'image de la Vierge est parfaitement visible.

Mme Jeangeorge a l'idée d'en emporter dans son tablier pour les montrer à des parents qui se trouvent sur leur chemin, au Rang-Sénéchal. On compare aux médailles que l'on a sur soi les grêlons qu'on a sous les yeux : la ressemblance est parfaite.

Voilà deux faits : je pourrais en ajouter d'autres, car ce qui s'est passé dans ces deux centres de constatations s'est reproduit avec quelques légères modifications dans tous les autres.

D'autre part, vous avez lu, Monseigneur, les remarques qui en précèdent le récit. A cette double lumière, le simple bon sens n'est-il pas obligé de reconnaître que dans les constatations faites par les témoins il n'y a aucune place ni à l'illusion ni à la suggestion ; qu'ils ont vu en réalité ce qu'ils affirment ; que le nom de GRELONS-MEDAILLES est pleinement justifié.

J. VUILLEMIN,

Vicaire général honoraire,
Archiprêtre de Remiremont.

(4)

REMIREMONT, 15 septembre 1908.

Je soussigné, vicaire de Remiremont, certifie que pendant l'orage du 26 mai 1907 au cours duquel sont tombés les "Grêlons-Médailles," aucun membre du Clergé de la Ville, aucune religieuse n'a constaté personnellement le fait. La seule exception est celle de Mr. l'abbé Guéniot, curé de St Etienne, qui, averti par une de ses paroissiennes, a pu examiner les Grêlons.

GUI. MINOD,

Pr.

(5)

Je me trouvais chez Monsieur C--- le lendemain que la grêle était tombée, et voici ce que m'a raconté ce monsieur : "Ma laitière, Mlle J---, vient me demander si j'ai remarqué ce qui était sur les grêlons, qu'elle avait vu Notre-Dame du Trésor." Il me dit là-dessus qu'il l'avait traitée de folle. En voyant cela, Mlle J--- lui

dit : "Eh bien ! allez voir dans votre jardin." Madame C--- y court aussitôt et en rapporte dans son tablier. On les regarde tout de suite et ils y voient la même image que Mlle J---. Monsieur C--- en prend un aussitôt et le porte à Monsieur G--- en lui demandant ce qu'il remarque sur le grêlon, qui était de la grosseur d'un oeuf. Aussitôt Monsieur G--- lui répond, sans connaître les impressions de Monsieur C--- : "On dirait la tête de l'Enfant Jésus."

Moi, je n'ai rien vu ; mais Monsieur C--- m'a dit qu'il prenait cela pour un fait extraordinaire.

LUCIE MAXEL.

(6)

REMIREMONT, le 15 septembre 1908.

Monsieur,

Je me trouvais à la gare, le soir que la grêle est tombée à Remiremont, le jour que les grêlons miraculeux sont tombés.

J'en ai ramassé un des plus gros parmi eux, et je me suis aperçu qu'il y avait une forme de figure, qui se trouvait dans l'intérieur du grêlon, qui ressemblait à une figure de femme ; puis cela m'a fait un effet sur ce moment.

Alors, le lendemain matin, j'entends dire qu'on avait dit avoir vu des grêlons qui avaient la figure de la Sainte-Vierge dans l'intérieur ; alors, j'ai répondu que je l'avais vue moi-même à la gare, le soir de la grêle.

CH. BLAUDELZ.

(7)

REMIREMONT, September 16th, 1908.

I, the undersigned, certify that I have reproduced here, solely for purposes of study, but completely, a statement which has been made to me orally and also in writing, as here transcribed by me, by a person whose name I am not permitted to give. This person is intelligent and cultivated, cool and very deliberate in judgment, and in a position that demands caution and prudence.

[The following description with rough sketch, of a section of a hailstone was given by this witness :]

"(1) Outer layer, resembling crushed snow, with a rough surface.

(2) White line, very clear and thin.

(3) Inner layer, transparent like ice thoroughly frozen.

(4) Central part of a dull white, showing up clearly against the transparent layer surrounding it, being whiter than the outer layer ; of a very smooth surface, the lower part convex and rough or bubbly like the outside of the hailstone."

To this description are added these words : "The outline of the central part was not sharp ; it was only clear white against a transparent background, like a piece of paper adhering to a glass."

I certify that the above statement is an exact copy of the written original, which lies before me.

GUI. MINOD.1

(8)

Déposition de Mme Jeangeorge (Marie Parmentier).

C'était le 26 mai 1907, entre 5h1/2 et 6 heures. Nous sommes allés à la Toucherie (où sont les jardins ouvriers, sur le Canal de l'Est) pour voir si notre jardin n'avait pas de dommages. Arrivés là, nous avons constaté que les plantations étaient indemnes et les grêlons étaient à au moins cinquante centimètres les uns des autres. Comme l'un des de nos enfants nous avait dit qu'on avait vu l'image de N.- D. du Trésor sur les grêlons, sur le chemin du retour nous avons ramassé des grêlons et nous

avons constaté qu'en effet ils portaient l'image de N.- D. du Trésor. Nous étions en compagnie de Mme Richard qui habite actuellement à Moyenmoutier ; elle a vu l'image comme nous. Nous sommes passés chez la mère de cette dame, nous lui avons montré un grêlon de la grosseur d'un oeuf de poule, elle a vu aussi l'image, qu'elle a embrassée par la fenêtre ouverte, car nous ne sommes pas entrés chez elle. N.- D. nous apparaissait blanche comme le grêlon; elle était à l'intérieur, dans le milieu. Je n'avais pas de médaille sur moi à ce moment-là. J'en ai acheté plusieurs depuis. J'ai toujours eu une dévotion spéciale pour N.- D. du Trésor et je considère comme une grâce d'avoir pu assister à ce miracle. Après lecture de ce qui précède et qui avait été écrit sous sa dictée, Mme Jeangeorge a signé.

MME JEANGEOGE,
née Marie Parmentier.

(9)

Le dimanche jour de la Trinité 27 mai 1907, à 5h1/2 du soir, un orage s'est abattu, sur la ville de Remiremont, venant du Sud-Est ; la pluie a commencé à tomber quelques minutes mélangée de petits grêlons, de la grosseur de petits pois, puis a cessé, quelques minutes ; cette fois la grêle seule s'est mise à tomber, dont les grêlons étaient de la grosseur de noisettes et de noix, puis tout à coup, les grêlons sont tombés, de différentes dimensions, et sous toutes sortes de formes; c'est ces derniers grêlons, qui ont cassé des milliers de vitres à la filature où je suis portier. Après l'orage, deux de mes patrons étant arrivés, l'un d'eux m'a envoyé faire des courses en ville. C'est à ma sortie que ma femme Marie-Anne Melchior, mes filles Claude Cécile et Claude Angèle, étant à la poterie, m'ont appelé au moment que je sortais, et ma fille Angèle, tenait dans les mains un grêlon de la forme d'un oeuf, dont l'image de Notre-Dame du Trésor était très bien imprimée sur le grêlon, et tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche, telle que la Vierge était représentée à l'Eglise. Ma femme et mes deux filles, après mon départ, en ont ramassés dans notre jardin plusieurs autres grêlons, dont l'image de la Vierge et de l'enfant était représentée sur les dits grêlons.

Le portier de la filature Schwartz, à Remiremont, ex-gendarme retraité.

JOSEPH CLAUDE.

(10)

Déposition de Mlle Claude (Cécile).

Je causais à une dame devant chez nous après l'orage. Elle me demandait si je n'avais pas vu les grêlons portant l'image de N.- D. du Trésor. Je répondis non. Au même instant une petite fille arrive près du lavoir, m'apporte un grêlon et me le montre : ce grêlon avait à peu près la grosseur d'un oeuf de pigeon. J'ai regardé et j'ai vu en effet l'image et j'ai aussitôt apporté le grêlon à la maison pour le montrer à mes parents. Maman a dit : Voyons si nous n'en trouvons pas d'autres. Nous avons fait le tour du jardin et maman en a trouvé un, enfoncé dans un trou. L'image était très nette : on la voyait aussi bien qu'à l'église, le manteau, ainsi que la tête de l'enfant. On la voyait aussi sur d'autres, mais plus indistincte.

L'usine avait eu des milliers de carreaux de cassés. Mais aucune plante n'avait été abîmée dans notre jardin, à nous.

J'ai signé après lecture, en présence de mes parents.

CECILE CLAUDE.

(11)

REMIREMONT, le 15 septembre 1908.

Le dimanche de la Trinité de l'année 1907, entre 6 h1/2 et 7 heures, du soir, rentrant de voyage et après un orage de grêle, j'ai remarqué dans mon jardin bon nombre de grêlons non encore fondus et sur lesquels j'ai reconnu l'image en relief et de forme ovale de Notre-Dame du Trésor.

Cette image était en tous points semblable à la statue vénérée en l'église de Remiremont.

Ma mère, mon frère et ma tante ont, eux aussi, remarqué le même fait.

Notre attention a été attirée sur le fait par ma susdite tante.

F. AUBEL.

(12)

Je soussigné certifie que moi Auguste Lamay, tailleur d'habits à Remiremont, rue du Rang-Sénéchal, N° 9, a vu, ainsi que sa femme et d'autres personnes dans un grêlon apporté par sa fille depuis le lieu dit Aux Renauds, a très bien vu et constaté comme il est dit l'image de la Vierge du Trésor.

En foi de quoi j'ai signé

LAMAY, Louis Auguste, tailleur d'habits, rue du Rang-Sénéchal,
N° 9, à Remiremont, le 15 septembre 1908, sur réclamation de
Monsieur Sage, délégué de la Société des Recherches de Londres.

(13)

St-ETIENNE, le 14 septembre 1908.

Les soussignés, habitant St Etienne, déclarent que le vingt-six mai mil neuf cent sept vers six heures du soir, après un orage terrible : Marie Alice Fresse femme André, entendant une voisine, Mlle Justine Coliz, s'écrier: "On dit que N.- D. du Trésor est sur les grêlons," s'empessa d'en ramasser un et put constater la vérité de l'exclamation.

Alors elle en ramassa de différentes formes et de différentes grandeurs, et sur la plus grande partie l'image apparaissait très bien, et demeurait nette jusqu'à la fonte complète du grêlon. Mlle Coliz, très occupée, n'a pu aller déposer devant Monseigneur Foucault, c'est pourquoi sa déposition ne figure pas au dossier.

Mlle André Marie est allée porter un grêlon à Mr le Curé de St Etienne pour qu'il puisse constater le phénomène. Mr le Curé se fit même prier beaucoup avant de consentir à regarder le grêlon qu'on lui présentait.

Pour ma part, j'affirme qu'à mon retour d'une séance du patronage de Remiremont, ma femme m'a présenté plusieurs des grêlons qu'elle avait recueillis pour me les faire admirer et j'ai constaté, non sans étonnement, la réalité du phénomène dont on m'avait parlé sur la route avant mon arrivée à la maison.

L'image était évidemment en creux mais apparaissait en relief, et tranchait sur la masse du grêlon, comme étant plus mate, moins transparente que la masse.

C. ANDRE, M. ANDRE, A. FRESSE femme ANDRE;

J'étais avec mon père à Remiremont, je suis rentrée avec lui, et j'ai constaté la même chose que lui.

MARTINE ANDRE.

J'ai entendu dire par un grand nombre de personnes de St Etienne que je connais, qu'ils avaient constaté le phénomène, mais soit crainte puérile ou indifférence, ils n'ont pas répondu à l'invitation de Monseigneur l'évêque transmise du haut de la chaire et à certaines personnes plus particulièrement comme plus instruites que les autres.

C. ANDRE.

(14)

Déposition de M. le curé Guéniot, faite à M. Sage.

Le 26 mai 1907, j'étais dans ma chambre quand Mlle André ma voisine m'appelle pour me montrer des grêlons sur lesquels elle voyait l'image de N.- D. du Trésor. Incrédule tout d'abord je mets mes lunettes de presbyte pour m'assurer du fait et je vois nettement dessinée sur deux grêlons qu'elle me présentait sur sa main l'image d'une Vierge ressemblant à N.- D. du Trésor. Pendant l'orage, j'ai observé que les grêlons tombaient comme s'ils n'avaient pas été sous la loi de l'accélération de vitesse des corps lourds. Dans mon jardin que je croyais saccagé, il n'y avait aucun dégât, les grêlons semblaient avoir ménagé arbres et légumes. Cette observation a été faite par nombre de paroissiens.

L'orage ou mieux la grêle avait la direction de l'est à l'ouest, apparemment au moins, car les nuages restaient immobiles. La bande de terrain visitée par la grêle n'avait pas plus de 800 mètres en large et plus de 4 kilomètres en longueur, le trajet suivi par la statue depuis le St Mont où elle était jusqu'à l'abbaye de Remiremont où elle fut transportée. Deux centaines de paroissiens m'ont attesté la présence de l'image sur les grêlons qu'ils ont vus.

J'atteste la réalité de ces faits, qu'une soixantaine de paroissiens m'ont attesté par écrit.

GUENIOT,
Curé de St Etienne.

P.S.--- J'ai pesé 4 de ces grêlons pris au hasard, ils pesaient exactement 160 grammes. L'un d'eux avait exactement la forme d'un boulet avec bavure comme s'il sortait d'un moule. Les grêlons étaient entourés d'une efflorescence neigeuse à leur chute et à mesure qu'ils fondaient l'image se dessinait mieux. D'autres que moi ont remarqué qu'à la fonte l'image restait la dernière. Certains grêlons étaient encadrés en carré ou en ovale, et la teinte centrale était souvent bleuâtre et même parfois bombée.

(15)

Déposition de M; le Curé Guéniot.

Extrait de la Semaine Religieuse de Saint Dié.

"Jusqu'ici j'ai gardé un silence absolu sur les faits qui se sont passés le dimanche de la Trinité à Saint Etienne et à Remiremont.

"Comme je suis le seul ecclésiastique qui ait vu des grêlons désormais historiques, je crois qu'il est de mon devoir d'en dire un mot.

"Si je donne des détails circonstanciés sur l'emploi de mon temps pendant cette soirée du jour de la Trinité, c'est pour montrer que j'avais toutes les allures du Thomas dont j'ai suivi les traces au Cénacle.

"J'étais seul dans mon presbytère. Mon vicaire avait été appelé pour régler des affaires de famille. Souffrant d'un rhumatisme au genou, je m'étais installé le plus commodément possible pour loger dans ma tête le gros Traité de Géologie de M. de Lapparent (pesant au moins quatre kilos).

"J'avais à peine tourné quelques feuillets sur la formation de la glace, que j'entendis la porte s'ouvrir brusquement. Mlle Marie André, ne voyant personne, me criait du corridor : "Monsieur le curé, Monsieur le curé !" Comme je ne m'emballer pas facilement, je lui répondis de ma place : "Est-ce que le feu est à la maison ?"

"Rassuré sur ce point, j'étais resté sur mes positions. Mais elle cria plus fort : "Monsieur le curé, venez vite, ça fond..."

"Mlle André fit de nouvelles instances, et je me décidai à me lever pour aller au corridor où elle se tenait debout.

"---"Regardez, me dit-elle, voilà l'image de Notre-Dame du Trésor imprimée sur les grêlons."

"---"Allons, allons, lui dis-je, ce n'est pas à moi qu'on raconte des histoires pareilles."

"Pour la contenter je jetai un regard distrait sur les deux grêlons étalés sur sa main. Mais comme je ne voulais rien voir et que, du reste, comme presbyte, je ne le pouvais pas, je me détournai pour aller rejoindre mon gros traité de géologie. Elle insista : "Je vous en prie, mettez vos lunettes." Je les adaptai et vis bien distinctement, sur la face des grêlons légèrement bombés dans le centre, tandis que les contours étaient plus frustes, un buste de femme, avec une robe évasée au bas, comme une chape d'officiant : je serais peut-être plus exact encore, si je disais qu'elle ressemblait à la Vierge des Ermites. Les contours de l'image étaient un peu creux comme si on les avait dessinés avec un poinçon, mais très hardiment tracés.

"Mlle André voulait me faire remarquer certains détails du costume, mais je refusai de regarder plus longtemps. J'étais honteux de ma crédulité, bien convaincu que la sainte Vierge ne s'occupait guère d'instantanés sur les grêlons. Je lui dis ensuite : "Mais vous ne voyez donc pas que ces grêlons sont tombés sur des végétaux, et que ceux-ci s'y sont imprimés. Emportez vos grêlons, ça ne prend pas avec moi." Je retournai à mon gros livre, sans faire attention à ce qui venait de se passer.

"Mais j'étais distrait par ces grêlons de forme si bizarre. J'en ramassai trois pour les peser, sans les regarder de près. Ils pesaient 180 grammes. L'un d'eux parfaitement rond, comme les boulets dont se servent les enfants, et faisant cercle autour, une bavure comme s'il sortait d'une moule.

"Pendant mon souper (j'étais seul), je me dis : Tout de même, ces grêlons sont singuliers de forme, et une empreinte si régulière sur les deux que j'ai examinés ne peut guère être l'effet du hasard.

"Mais je me raidis bien vite contre toute idée de surnaturel, j'étais honteux d'y avoir songé seulement un instant. L'orage passé, je me levai de table pour aller constater les dégâts du potager. Je ne me pressais guère, car je supposais avec raison que tous les légumes étaient hachés.

"Point. En faisant le tour des allées, je ne remarquai qu'une très petite branche d'arbre cassée. Mais, par contre, le sol n'était qu'un vaste écumoire, dont les trous de trois à cinq centimètres de profondeur ressemblaient à des pas d'un gros chien. Ces trous restèrent visibles pendant plus de deux mois aux endroits où la terre n'avait pas été remuée, notamment sous les arbres.

"Ces grêlons n'avaient pas été inoffensifs partout, car sur les toits des usines, 1.400 grandes vitres, dont les éclats allèrent se loger sur les métiers, causèrent par leur chute des dégâts assez sérieux, excepté toutefois dans la bourse des vitriers.

"D'après des renseignements que je crois exacts, la bande de terrain visitée par les gros grêlons n'avait pas plus d'un kilomètre de large, allant du Saint-Mont au fort de Remiremont, traversant les établissements industriels de Saint-Etienne. Quelques-uns s'égarèrent seulement jusqu'à Moulins (Saint-Nabord). Mais on n'en vit ni à Saint-Amé ni à Dommartin, ni dans le village le plus rapproché de l'église de Saint-Etienne, qui n'est cependant distant que d'un kilomètre.

"Ce qui m'a paru digne de remarque, c'est que ces grêlons qui devaient être précipités violemment à terre, conformément aux lois d'accélération de la vitesse des corps, paraissaient jetés seulement de quelques mètres de hauteur et n'avoir que la vitesse initiale d'un corps qui tombe.

"Vers sept heures et demie, le bruit se répandait dans les environs du presbytère que beaucoup de personnes avaient remarqué l'image de Notre-Dame du Trésor sur les grêlons, et que bon nombre avaient une forme de médallions. Les enfants en ramassaient dans leurs tabliers et les montraient à leurs parents qui constataient la présence de la même image. Les uns voyaient même des détails, comme la couronne de la Vierge, de l'Enfant-Jésus, les franges de la robe. Etait-ce un fruit de leur imagination ?...

"Laissant de côté ces détails, il est hors de doute que la plupart des grêlons examinés portaient distinctement l'image de Notre-Dame du Trésor.

"Le lendemain matin, les laitiers, à leur retour de Remiremont, rapportaient que beaucoup de personnes de la ville avaient fait la même remarque.

"Le témoignage historique devenait par là indiscutable. Le dimanche suivant, après la messe et le chant de la Congrégation, je demandai à ces demoiselles s'il en était parmi elles qui eussent vu des grêlons avec l'empreinte de la Vierge. Sur soixante-cinq, dix m'affirmèrent qu'elles l'avaient bien vue. Après les Vêpres, je recueillis encore cinquante signatures de gens bien convaincus de la vérité de leurs observations. Je ne donne pas d'importance à ces signatures, que je pourrais être soupçonné d'avoir provoquées, mais elles ont été spontanées.

"Savants, mettez-vous à la torture pour expliquer ces faits par des causes naturelles, vous n'y arriverez pas. Ce qui reste, c'est que si la municipalité de Remiremont, pour des raisons profondes que je n'ai pas à apprécier, a interdit la magnifique procession qui se préparait, l'artillerie céleste a fait le jour de l'Octave, à la même heure, une procession verticale qui n'a pu être interdite..."

L'Abbé GUENIOT,

Curé de Saint-Etienne-lès-Remiremont.

[M. Guéniot certifies the correctness of this account in the following letter addressed to M. Sage :]

ST. ETIENNE, le 23 [novembre 1908].

Monsieur,

Retenu au lit par des douleurs rhumatismales, je puis à peine vous répondre.

Tout est de moi, on a retranché des détails, mais on n'a rien ajouté. Le mot "grêlons-médailles" n'est pas de moi ; il n'est pas assez exact en général. C'est Mr. le Curé de Remiremont qui l'a inventé. Imprimez comme bon vous semblera.

Pardon de mon griffonnage et recevez mes humbles salutations.

GUENIOT,

Curé de St. Etienne.

(16)

ST. ETIENNE.

Mes enfants m'ayant présenté des grêlons le 23 mai en 1907, j'ai cru reconnaître sur les grêlons une figure humaine. Ce sont surtout les enfants du pays qui ont attiré sur le fait l'attention de leurs parents.

CLAUDE.

(17)

Déposition de M. Unger, Secrétaire de la Mairie de Remiremont.

Il est exact que le dimanche 26 mai 1907, un orage d'intensité moyenne éclata sur Remiremont vers 4h. de l'après-midi. A la fin de l'orage vers 4h 1/2, après une accalmie de quelques minutes, la pluie revint de nouveau et fit place à des grêlons de grosseur ordinaire. Cette chute de grêle dura 8 à 10 minutes, puis les grêlons se raréfièrent mais augmentèrent de volume ; ce fut bientôt une chute

d'énormes grêlons, tombant à intervalles très courts (1 ou 2 secondes), mais bien moins nombreux que les petits grêlons du début qui, eux, étaient tombés serrés, comme tombe d'habitude la grêle.

Ces gros grêlons tombaient peu serrés et presque régulièrement ; on les voyait labourer la terre des jardins, dans laquelle ils s'enfonçaient en partie, ou bien se briser en éclats s'ils tombaient sur le pavé. Le vent était faible ou nul. Inutile d'ajouter que les serres, les hollandaises, etc., eurent environ la moitié de leurs carreaux brisés. Des verres "cathédrale" (verres dépolis épais de 1 centimètre) furent même brisés ou fendus malgré leur épaisseur.

La chute de ces énormes grêlons dura environ 3 ou 4 minutes et le temps redevint calme.

Tout le monde sortit alors examiner ces grêlons ; quelques-uns mesuraient 5 centimètres de diamètre sur 2 ou 3 centimètres d'épaisseur. Les grêlons qui s'étaient brisés laissaient voir nettement, en raison de leur grosseur exceptionnelle, le noyau central et les couches concentriques bleuâtres qui l'entouraient. Ces lignes suivaient la forme des grêlons et, dans ceux qui étaient de forme ovale, ces lignes concentriques prenaient une forme ovale et sinueuse.

Ce sont ces dernières particularités qui firent illusion à un certain nombre de personnes, en leur faisant voir, dans quelques grêlons, une sorte de contour ovale, peu régulier, pouvant à la rigueur ressembler vaguement à une silhouette humaine.

Voici, d'un autre côté, le facteur psychologique qui détermina la croyance en des images surnaturelles. Huit jours avant s'étaient tenues de grandes fêtes religieuses à Remiremont : on avait fêté le couronnement d'une statue de N.- D. du Trésor, madone de la localité. Le clergé avait donné à ces fêtes le plus grand retentissement possible, si bien que la piété des fidèles était, on peut le dire sans exagération, démesurément exaltée. Une procession qui devait avoir lieu fut interdite par le Conseil municipal, ce qui n'était pas pour calmer les esprits.

Ces détails étaient indispensables pour bien faire voir comment prit naissance la croyance en un miracle.

Le lendemain seulement de la chute de la grêle, le bruit se répandit peu à peu en ville que certaines personnes avaient vu nettement l'image de N.- D. du Trésor dans les grêlons. Aucune personne sensée n'y ajoutait foi ; la presse catholique locale n'en souffla mot. Le clergé lui-même n'en parla pas dans le compte-rendu des fêtes de son bulletin paroissial. Il paraissait fort incrédule comme les 9/10 de la population. Cependant sous la pression évidente des dévots, et surtout, dit-on, de certaines dévotes influentes, il se décida à en référer à l'autorité diocésaine qui ouvrit une enquête ; celle-ci conclut à l'authenticité du fait qui a été soumis à un savant, Mr de Lapparent. Ce dernier a déclaré en substance qu'il croyait en son for intérieur à la matérialité du fait, mais que au nom de la science il ne pouvait rien dire sans avoir entre les mains un des fameux grêlons.

Cette réponse me semble synthétiser parfaitement la morale à tirer de l'aventure.

Aujourd'hui la croyance dans les "grêlons-médailles" a atteint tous les fidèles ; il est surprenant qu'en dehors de quelques-uns d'entre eux, personnes n'ait rien remarqué. Il est encore plus surprenant qu'on ait pas même songé à photographier l'un de ces grêlons. Aujourd'hui on nous annonce que l'image était en relief, alors qu'au début elle était seulement dessinée. On a également demandé de publier les noms des témoins entendus à l'enquête, afin de juger de leur valeur intellectuelle ou scientifique ; mais cette demande n'a pas été exaucée.

(18)

REMIREMONT, le 17 septembre 1908.

Je soussigné, Unger Georges, Instituteur adjoint demeurant à Remiremont, 29 rue des Prêtres, déclare avoir été témoin oculaire de l'orage du 26 mai 1907, à Remiremont, dont la dernière phase fut caractérisée par la chute de grêlons volumineux. La chute terminée, je sortis aussitôt pour ramasser plusieurs de ces grêlons, dont la taille insolite m'avait frappé. La plupart avaient une forme plus ou moins irrégulière ; un seul pourtant retint mon attention, par sa forme presque parfaite de cylindre droit ayant, au jugé (car je n'ai point mesuré), 4 à 5 centimètres de diamètre de base sur 3 centimètres de hauteur ; sa section présentait une alternance de cercles concentriques alternativement clairs et opaques, de forme régulière ; seule la zone centrale, de 1 centimètre de diamètre environ, était irrégulière. Mais sur aucun des grêlons que j'ai examinés, et de très près, je n'ai remarqué de dessin présentant de ressemblance, même très vague, avec une figure quelconque.

G. UNGER.

Extrait du Bulletin Paroissial de Remiremont, Septembre, 1908.

Nos lecteurs nous sauront gré de placer sous leurs yeux le récit du Grêlon-Miraculeux, tombé à Bagnols, dans le Var, au cours d'un violent orage, le 2 juillet dernier, en la fête de la Visitation de la Sainte-Vierge. Nous empruntons ce récit au Bulletin paroissial que M. le Curé de Bagnols vient de nous faire parvenir. L'enquête canonique a été ordonnée par Mgr l'Evêque de Fréjus.

Sans rien préjuger de la sentence qui sera rendue par Sa Grandeur, et tout en nous tenant dans la réserve commandée par l'Eglise, nous nous réjouissons de cet événement merveilleux qui rappelle si bien nos Grêlons-Médailles.

Nous y voyons une preuve de plus de leur authenticité ; le Grêlon du Var ne fait que confirmer l'existence des Grêlons de N.- D. du Trésor.

"Le 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, MM. Blanc Denis, Paul Roubaud, Félix Abeille, charretiers habitant la commune de Bagnols (Var), étaient occupés à charrier des billots de pins, au quartier Saint-Charles, dans la propriété de la Bégude, appartenant à MM. Paulet et Demuth, du Muy, près de la rivière de l'Endre, à trois kilomètres environ de la commune de Saint-Paul, quand vers une heure et demie du soir, éclata un violent orage venant du côté des communes de Fayence et Seillans, et un grêlon, de la dimension d'une grosse noix, tomba seul dans le petit ruisseau qui bordait la route.

Peu après, d'autres grains de grêle tombèrent mais de grosseur ordinaire. M. Felix Abeille, intrigué, prit dans l'eau ce gros projectile de glace. Quelle heureuse surprise quand, sur un côté un peu aplati, ils aperçoivent tous les trois, dans l'intérieur d'un médaillon de la grandeur d'une pièce de cinq centimes, une figure de femme d'une rare beauté. Ils l'examinèrent attentivement et écartant la main qui tenait le grêlon; de façon à établir une plus grande distance de leurs yeux, ils virent les traits encore plus brillants. Nul doute, à leur avis, que ce ne soit l'image de la Sainte-Vierge.

Ils sont vivement émus, saisis, et ils n'ont plus la force de continuer leur repas. Ils voudraient pouvoir montrer ce qu'ils admirent à des centaines de témoins et aux incrédules ; de notre région. Hélas ! ils sont à près de 3 kilomètres du village de Saint Paul et dans un lieu absolument désert.

Pendant 10 à 15 minutes, ils contemplent avec joie l'image merveilleuse où se voyaient très bien une couronne et un voile blanc sur la tête, les plis de sa robe sont maintenus par une ceinture; elle a les mains pendantes, ouvertes et tendues un peu en avant.

Le buste seul figurait dans le médaillon, qui était d'un blanc plus brillant que la coque du grêlon.

Le grêlon s'est peu à peu fondu dans les mains de M. Paul Roubaud et le médaillon portant l'image a été le dernier à disparaître.

Tous ces faits ont été consignés dans un procès-verbal signé des trois témoins et communiqué à l'autorité diocésaine.

Les heureux témoins oculaires ont raconté souvent ces faits, aux cafés, dans les rues, partout où on les rencontre. On est heureux d'entendre de leur bouche la vérité exacte, et il faut reconnaître qu'ils n'ont aucun intérêt à mentir. Devant leurs contradicteurs comme devant la commission d'enquête qui a eu lieu lundi, 13 juillet, de 8h1/2 à 10 heures du soir, au presbytère où étaient réunis, outre les délégués de Monseigneur l'Evêque, MM. le chanoine Salomon, pro-curé archiprêtre de Fréjus, l'abbé Truc, directeur du Grand-Séminaire, l'abbé Chaix, secrétaire de l'Evêché, un groupe d'hommes et de femmes d'un grand bon sens, les trois témoins du prodige ont affirmé la réalité des faits qui passionnent toute la région. Ils ont prêté serment devant le crucifix et signé avec tous les témoins auriculaires le procès-verbal de l'enquête que nous nous sommes contentés de reproduire fidèlement sans rien préjuger".

(20)

[The following official account of the hailstorm was received by M. Sage from the Central Meteorological Bureau in answer to his enquiries. He had also asked for a detailed description of the hailstones, if any such existed. Not having received this, he concluded that no description had been sent to the Bureau.]

BUREAU CENTRAL METEOROLOGIQUE,
176, RUE DE L'UNIVERSITE,
CABINET DU DIRECTEUR.

PARIS, le 12 novembre 1908.

Monsieur,

Pour satisfaire à votre demande, j'ai l'honneur de vous informer que le 26 mai 1907, on a observé à Remiremont une violente chute de grêle qui a duré 3/4 d'heure. La dimension de quelques grêlons aurait atteint, suivant notre correspondant, celle d'une petite tomate.

La fusion de la grêle a produit une hauteur d'eau de 14m/m2.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée,

Le Directeur du Bureau Central Météologique,
A. ANGOT.

II.

THE HALLUCINATION THEORY AS APPLIED TO
CERTAIN CASES OF PHYSICAL PHENOMENA.

BY COUNT PEROVSKI-PETROVO-SOLOVOVO.

The idea that many so-called "Physical Phenomena of Spiritualism", especially of the more marvellous kind, might be ascribed to hallucination in some way or another engendered in the sitters by the medium has already found more than one able champion. This view, for instance, was advanced in the early seventies by Professor Balfour Stewart to explain Sir W. Crookes's experiments with D.D. Home, and was tentatively brought forward a few years later at Glasgow before the annual meeting of the British Association by Professor Barrett. In 1885 Eduard von Hartmann in his work *Der Spiritismus*, while admitting most of the phenomena under consideration, drew the line at "materialisation", which he also explained by hallucination induced by the medium. And---not to make this list too long---in more recent years the same view has found an eloquent advocate in Mr. Podmore. After an exhaustive analysis of the possibilities of conjuring in such a case as Home's, he finds himself driven to the conclusion that in this medium's performances we seem to have before us sometimes actual sense-deception, "though of the type which is commonly known as illusion rather than hallucination ;" and he even seems inclined to extend this explanation to other cases recorded of mediums whose reputation leaves much to be desired indeed, and cannot in any degree compare with Home's.

ASSEZ DE MANIPULATIONS

PAR RAOUL ROBE

Il semble que depuis quelques temps, la fièvre de voir partout de la manipulation par des services secrets atteint certains ufologues et non des moindres.

Serait-ce Jacques Vallée, par son dernier livre (1), qui aurait réveillé ce vieux démon qui dormait chez certains chercheurs ?

On peut se le demander en lisant "Révélations". Il nous avait déjà servi quelque chose dans le genre avec "OVNI : La grande manipulation", en 1983.

En effet, alors que l'auteur s'étonne de la naïveté des ufologues américains qui "gobent" les affaires louches comme le MJ12, les PETITS GRIS EBE, les implants ... et de celle des français qui s'évertuent bêtement à les traduire, Jacques Vallée essaie de nous convaincre, lui, d'une formidable manipulation humaine de niveau mondial.

Je suis d'accord avec lui quand il reproche aux ufologues de perdre leur temps et leur énergie à courir après ces histoires cousues de fils blancs (du style UMMO), mais je n'arrive pas à croire une seule minute à cette manipulation permanente d'un groupuscule, à l'intérieur même des services secrets.

Ses explications sont tirées par les cheveux (énormes moyens de mise-en-scène pour des résultats maigres et contestables) et peuvent s'expliquer plus simplement par des paramètres aujourd'hui bien connus:

- la naïveté des ufologues croyants (2)
- les méprises des témoins avec des phénomènes naturels (3)
- les méprises avec les aéronefs civils ou militaires (pas forcément secrets)
- le mythe du "on nous cache tout" (cher à Jacques Dutronc).

Egalement, les coïncidences d'événements (n'ayant bien sûr aucun lien entre eux et que tout un chacun peut relever dans la vie courante) peuvent rendre compte de toutes ces prétendues preuves de cette manipulation ou de ces surveillances du milieu ufologique par ces méchants services secrets dont les objectifs sont absurdes ou inconnus d'après ceux-là même qui y croient ! (4)

En France, certains accusent d'autres ufologues d'être des "espions du SEPRA" ou de travailler pour le gouvernement (par exemple le S.C.E.A.U. (5) a été ainsi accusé stupidement de récupérer les archives dans ce but par Guy Tarade !). Toutes ces suspicions et accusations sont totalement gratuites et sans fondement. Elles renforcent le mythe du secret autour du mythe E.T.

Tous ces gens là ne font plus de l'ufologie depuis longtemps (en ont-ils fait un jour ?). Néanmoins, leur attitude empêche la recherche d'avancer comme devrait le faire une science, par l'échange systématique de données entre tous par exemple.

Ce climat de suspicion perpétuel qui divise les associations et les chercheurs entre eux a déjà brisé les unions (CECRU, FFU (6)) et tenté de saboter (langage cher aux services secrets) des projets importants (ex : SCEAU) pour la communauté ufologique.

Et je ne parle pas de l'image qui en résulte aux yeux du peu de scientifiques qui souhaiteraient aborder le phénomène OVNI par notre biais ...

Cessons donc de chercher du mystère partout et d'interpréter tout dans ce sens.

R. Robé 03.03.1994.
(le méchant petit dessinateur)

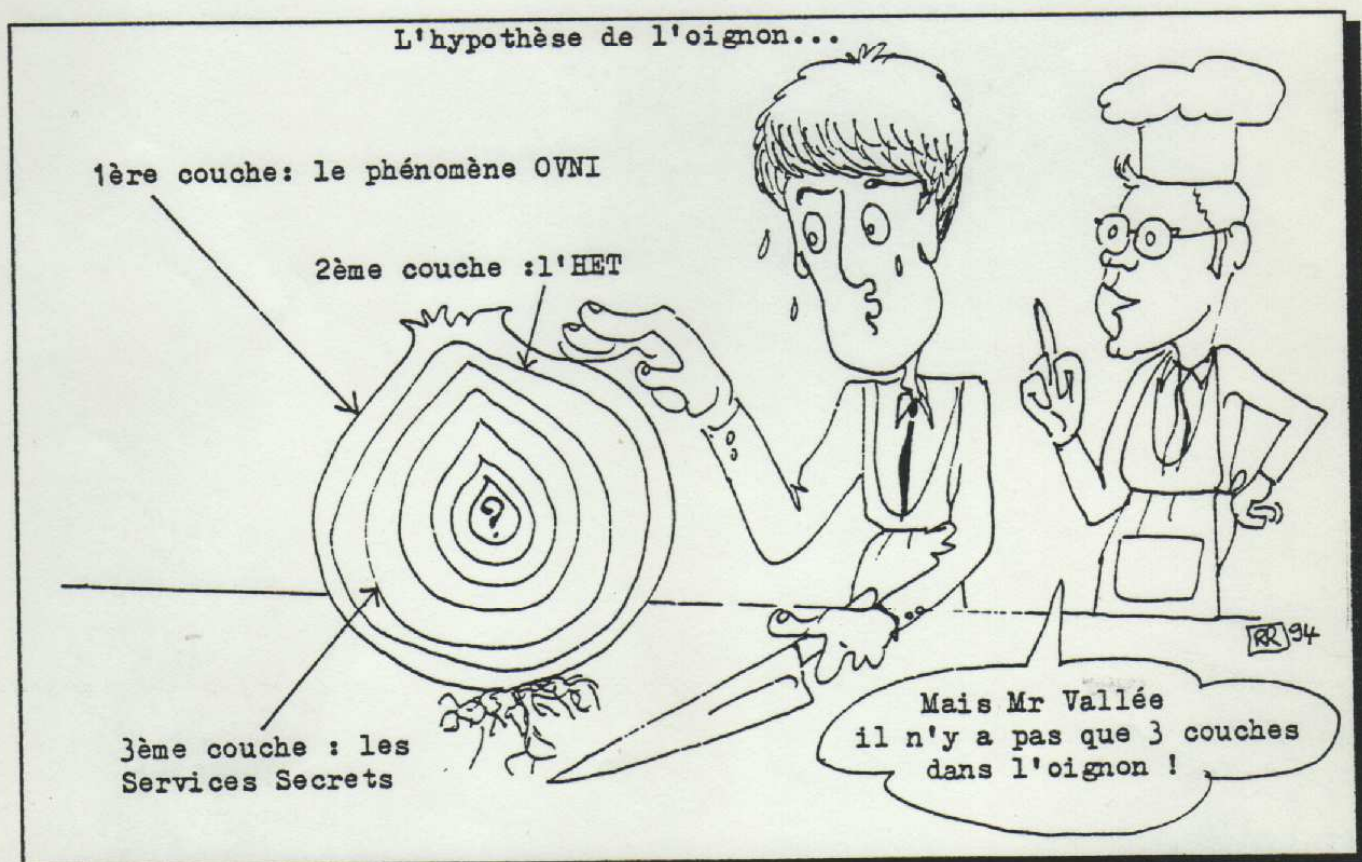
*** Voir notes page suivante ***

Notes :

- (1) "REVELATIONS" de J. Vallée, éditions Robert Laffont, 1992.
- (2) L'auteur croit ses "contacts" sur parole (pages 196, 272) quand ils décrivent ces engins secrets téléguidés et leurs performances ; pour plagier J. Vallée, j'aimerais lui poser ces questions : les avez-vous vu ? Et les avez-vous vu voler ces disques ? Pour l'affaire de Cergy-Pontoise, l'auteur devrait lire ou relire l'énorme dossier d'enquête du groupe CONTROL (M. Piccin) et le chapitre "L'après Cergy-Pontoise : la spirale du "contact" de Renaud Marhic, dans le livre collectif de Thierry Pinvidic : "Vers une anthropologie d'un mythe contemporain", éditions Heimdal, 1993.
- (3) Lire attentivement le dossier de la SERPAN "les influences de la lune sur la casuistique & l'ufologie" (E. Maillot, G. Munsch, R. Robé) , 1993.
- (4) Lors d'un entretien avec Mme Fouéré en 1993, elle m'a confirmé que jamais aucune pression de ce genre n'avait touché le G.E.P.A.
- (5) S.C.E.A.U. Archives OVNI : Sauvegarde et Conservation des Etudes et Archives Ufologiques
- BP 19 - 91801 BRUNOY (a.s.b.l. créée en 1990).
- (6) C.E.C.R.U. : Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique.
F.F.U. : Fédération Française d'Ufologie.

NB : Ces deux organismes n'existent plus !

Dessin d'humour par RalRob



HOMOCHROMIE, MIMETISME , PARASITAGES OU ... BALIVERNES ?

G. Munsch

Après les vaisseaux fantômes, les fusées fantômes, les hélicoptères fantômes, après les faux avions, les fausses lunes, les faux satellites, les faux wagons, ou même les faux silences ... voici maintenant les "rentrées atmosphériques parasitées" puis les "parasitages de lasers publicitaires" !

Bigre, bigre ! Notre environnement devient embrouillé et pour le moins trompeur. A ce rythme nous finirons bien par prendre nos lanternes pour des vessies !

Comment s'y reconnaître dans ce fatras d'illusions savamment orchestré à notre insu ? Comment nous défendre à l'heure où nos animaux se font atrocement mutiler et qu'à chaque coin de rue, à défaut de nous voir dépouiller par nos semblables, nous risquons de nous faire enlever, examiner, ponctionner, déprogrammer, reprogrammer pour finir implantés et surveillés ou basement délaissés, mal rasés et déboussolés ?

A qui se confier quand votre entourage fourmille d'incrédules ignares, de rationalistes obtus ou de debunkers acharnés, quand votre propre voisin émarge aux R.G., que votre voiture ou votre téléphone sont aux mains des services spéciaux et qu'à tout instant un M.I.B. peut sonner à votre porte ? Il y a là de quoi friser la dépression nerveuse ! Contre ce stress permanent je ne peux vous conseiller qu'un seul remède efficace : lisez donc "La ligne bleue survolée ?", ça vous changera les idées !

Trêve de plaisanteries ! J'entends déjà ruer dans les brancards et s'ériger l'échafaud pour me pendre. Pardonnez-moi mon insouciance à ne pas frémir d'effroi face à tous ces drames quotidiens. J'avoue que, sans aucunement rejeter les multiples hypothèses (même les plus exotiques) associées à ces divers dossiers ufologiques, je suis tout de même interpellé lorsque je lis et relis sans cesse des discours où l'on énonce timidement et en une demi-ligne qu'il ne s'agit là que d'hypothèses alors qu'ensuite, paragraphe après paragraphe, page après page, numéro après numéro, l'on vous assène l'idée que le doute n'est plus permis, sauf évidemment pour les debunkers de service.

Si de multiples observations insolites ont permis de subodorer une possible forme d'intelligence dans ou derrière les phénomènes qui nous occupent, si quelques embryons d'hypothèses peuvent être avancés, aller au-delà relève encore, à mes yeux, de la pure spéculation.

L'idée d'un possible mimétisme n'est certes pas nouvelle (1) et sauf erreur de ma part il n'existe toujours pas de confirmation probante de cette thèse, tant sur le plan statistique

(1) Voir par exemple : "Ces OVNIS qui annoncent le surhomme" P. Viéroudy - Editions Tchou - 1971.

que sur la mise en évidence de cas probants et communément reconnus. Il faudra donc, pour rendre plausible cette hypothèse, autre chose que des déclarations péremptoires de gens qui parviennent sans difficultés à recenser les "fausses lunes" (ovni prenant l'aspect de la lune) alors même qu'ils éprouvent toutes les peines du monde à démasquer les "faux ovnis" que peut, à l'inverse, générer la lune (la seule, la vraie, l'unique!). Non seulement ces méprises leur échappent mais de plus leurs esprits acceptent difficilement la démonstration qui leur est faite, puisse-t-elle être étayée à grand renfort de calculs incontournables.

A ce stade de la confrontation, ils vous diront sans sourciller (et que leur répondre ?) qu'un ovni imitant l'aspect de la lune a pu se glisser intentionnellement entre notre satellite et le témoin. Dites-leur qu'il y a plusieurs témoins indépendants se méprenant le même jour, à la même heure mais dans des endroits différents et ils vous feront comprendre aussitôt que l'ovni, plus rusé que le renard, a pu s'éloigner en grossissant ou se diviser autant que nécessaire, apte qu'il est par ailleurs à se rendre visible ou non selon la nécessité. Mac G..... n'a plus qu'à se rhabiller !

Autre exemple : prenez un ovni posé au sol sur un chemin, trouvez une voiture posée sur le même chemin, le même jour, à la même heure, au même endroit, précisez pour être plus clair la marque, le modèle et pourquoi pas le N° d'immatriculation. Le chauffeur n'aura pas vu l'ovni en question mais rassurez-vous il y aura des gens pour vous dire que le phénomène était bien réel, qu'il a atterri puis décollé (ou qu'il s'est dématérialisé) après avoir communiqué par signe avec des témoins médusés dont l'un n'a vu qu'une voiture alors que les autres ont vu une soucoupe mais sans voir de voiture ! Alors, question à cent francs : "les entités observées ont-elles vu la voiture ?". (2)

Voici désormais sur nos bras un cas de "parasitage de voiture la nuit, à l'orée d'un bois". La galère continue !

Revenons-en aux rentrées atmosphériques (05.11.1990 et consorts). Certes plusieurs témoignages semblent ne pas "coller" avec l'observation du phénomène astronautique concomittant. N'oublions pas cependant que la majorité des témoignages décrivent réellement lesdites rentrées atmosphériques, tout en évoquant le plus souvent d'hypothétiques ovnis. Pour ma part, si je trouve hardi de balayer d'un revers de main les témoignages "gênants" ou "rebelles", il me semble plus harsardeux encore d'affirmer sur la base de ces témoignages qu'il s'agit là d'un "parasitage" orchestré par une "intelligence supérieure". Car en fait, de quoi dispose-t-on aujourd'hui? De quelques événements d'où il ressort une majorité de témoignages cohérents avec le phénomène présumé et avéré (que l'interprétation soit bonne ou erronée) et d'une minorité, certes non négligeable, de récits soit totalement incohérents, soit se rapportant à autre chose d'identifiable ou non.

Allons jusqu'à supposer que cet autre chose puisse être de véritables ovnis (au sens "phénomène non identifiable"), ce qui m'étonne alors c'est que ceux-là même qui crient au "parasitage" nous ont par ailleurs souvent expliqué que le phénomène ne cesse jamais, qu'il se manifeste toujours de façon plus ou moins importante et plus ou moins localisée.

(2) Réponse : Sûrement puisque si le phénomène ressemblait à cette voiture c'est qu'il avait conscience de sa présence !

Ils tiennent les média pour responsables de cette "disparition" illusoire du phénomène ovni. Alors qu'ils m'expliquent pourquoi le fait d'observer des ovnis simultanément à des rentrées atmosphériques serait-il synonyme de "parasitage" ? Si ce n'est pas de la contradiction, ça y ressemble bougrement. Pour justifier qu'un témoignage "rebelle" ne peut correspondre au débris de fusée ils vous expliqueront que la description est différente et deux lignes plus loin pour vous démontrer qu'il y a mimétisme, ils vous prouveront une similitude propre à s'y méprendre. J'avoue y perdre le peu de latin qu'il me reste. Pour l'heure, l'avantage est dans le camp des partisans de la méprise, la rentrée atmosphérique concernée étant difficilement contournable alors que le reste attend d'être prouvé.

Pour passer de l'hypothèse au stade de la théorie, le chemin est souvent long et laborieux. Pourtant si le "parasitage des rentrées atmosphériques" semble griller quelque peu les étapes tant les cas recensés se compte encore sur les doigts d'une (voire des deux) mains, le "parasitage des lasers publicitaires" est en passe de pulvériser tous les records ! (3)

Cette technologie, mise au service de la publicité et au demeurant rarement "laser", n'est que très récente. L'effet de surprise et le côté spectaculaire sont à la base même de l'impact promotionnel recherché. Qui s'étonnera donc que nos témoins du moment, qui sont avant tout des consommateurs, puissent succomber là où la méprise est sciemment provoquée, à grand renfort d'effets spéciaux. C'est évidemment l'avalanche de témoignages ovni, comme à l'heure des plus belles vagues. Ne serait-ce pas l'absence d'une telle profusion de cas qui eût été étonnante ? Depuis au moins 1986-87 cette abondance de méprises avait été prédite (4) alors même que les premières sociétés de spectacles lumineux faisaient leurs premières armes.

Là où les ufologues devraient se précipiter sur un terrain d'expérimentation offert gracieusement par la société de consommation, ceux-ci préfèrent pour les uns ignorer l'opportunité et pour les autres extrapoler au quart de tour en suspectant cette omniprésente "intelligence du dehors" de saisir une fois de plus l'occasion de se jouer de nous.

Nous tenons avec ces animations lumineuses un champ parfait, neutre et gratuit pour étudier en détail toutes les particularités du témoignage humain en cas d'observation insolite. Il y a là sujet à multiplier les études, tant pour les leaders des thèses socio-psycho. que pour les plus ardents défenseurs du témoignage au "premier degré", afin de mieux cerner ce que nous réserve comme surprises, bonnes ou mauvaises, l'incontournable témoignage humain. Ceci pour des témoins isolés, groupés ou dispersés. Il suffirait de lâcher la "meute" des ufologues non sans leur avoir fait au préalable l'injection sous-cutanée d'une dose de rigueur et d'impartialité. L'origine du phénomène est parfaitement connue, dans ses moindres détails techniques. Le stimulus pouvant être maîtrisé de façon inespérée, il ne reste plus (en théorie) qu'à observer la réponse fournie. Voilà une démarche qui serait digne de recevoir le titre "d'ufologie d'investigation" voire de "recherche ufologique".

Je ne me souviens pourtant pas avoir lu de telles propositions dans la presse ufologique et je ne m'attends pas à recevoir une avalanche d'enquêtes détaillées sur de tels cas.

(3) Mais il faudra bientôt compter avec la concurrence des... voitures !!

(4) Voir les documents CNEGU de cette époque.

Le phénomène ovni est élusif et non reproductible, se plaint-on de tous côtés. Les "lasers publicitaires" ne le sont pas, eux ! Nous étudions le premier essentiellement au travers du témoignage humain et pourtant nous sommes en train de gâcher une occasion superbe de mieux connaître ce "filtre" pourtant si gênant. Comme un conducteur refusant d'essuyer la buée de son pare-brise, nous allons poursuivre notre route en pestant sur un prétendu brouillard qu'une intelligence non identifiée se complait sûrement à provoquer. Le phénomène serait dit-on, intelligent. Je ne suis pas sûr que le microcosme ufologique le soit tout autant.

Poursuivons, si vous le voulez bien, le panorama des "parasitages" en tous genres. Aux dernières nouvelles, mêmes les fameux "crop circles" anglais seraient à leur tour victimes soit de mimétisme, soit de parasitage ... J'avoue ne plus savoir toujours faire la différence. Et ce sont nos mêmes spécialistes qui le disent, vous l'aviez peut-être pressenti.

Ils ont en effet découvert de "faux" (5) crop-circles en région parisienne, l'été dernier. Une fois encore je ne peux que m'étonner. Ces personnes, quelques mois plus tôt criaient au scandale lorsque le groupe VECA tentait d'exposer que de sérieux doutes s'accumulaient sur l'authenticité d'une origine insolite des cercles anglais (notamment les pictogrammes). Les voici désormais pourfendant les empreintes céréalogistes françaises. Expliquant en long, en large et en travers la méthode utilisée par les faussaires gaulois (6), ils parviennent, sans n'avoir jamais vu un authentique cercle anglais autrement qu'en photo, à expertiser le "faux" parisien pour mieux valider le "vrai" d'outre-manche.

Nul doute qu'à leurs yeux il s'agit là d'un "parasitage", mais qu'ils attribuent cette fois à une "intelligence inférieure". Inférieure à la leur s'entend puisque, pressentant un stratagème machiavélique, ils préférèrent crier au faux pour déjouer le piège allégué. Comprenez par là qu'ils soupçonnent, à demi-mots, d'autres "ufologues-céréalogistes" de la race des debunkers ou autres socio-psychos d'avoir créé ces figures. On croit rêver et pourtant ...

Imaginez un court instant que les "crop-circles" anglais se révèlent un jour comme ayant tous une origine banalement humaine. Cela signifiera qu'ils sont tous faux (en regard de ce que certains imaginent). Mais comme les cercles français sont de "faux" crop-circles, cela voudrait-il dire qu'ils sont "vrais" ? Il y aura toujours bien un quidam pour l'affirmer et, d'une manière ou d'une autre, les "circles" continueront d'exister.

Il est permis de raisonner par l'absurde puisqu'il devient chaque jour plus évident que nous vivons dans un monde subtil où les gentils "ET" parasitent les abominables "petits gris" semant pour leur part la pagaille chez les "intra-terrestres" qui prennent quant à eux, un malin plaisir à se jouer des "lasers" pour perturber les entités des "autres dimensions" qui ne supportent pas de voir les "voyageurs spatio-temporels" traverser notre ciel à l'heure où d'impromptues rentrées atmosphériques propulsent un tas de débris

(5) Ce qui présuppose qu'il y en a des "vrais".

(6) Ils ont bien lu "Science et Vie" mais s'appuient sur une méthode qu'ils jugeaient pourtant ridicule !

dans nos campagnes endommageant à l'occasion nos cultures par d'abominables traces céréalières généralement situées à proximité d'un chemin où les voitures, la nuit, à l'orée du bois ...(7). Rassurez-vous cependant, les apparitions mariales ne seraient pas, pour l'instant, directement impliquées dans cette saga comique (pardon : cosmique), mais les études se poursuivent et bien-sûr nous vous tiendrons informés des prochains rebondissements.

Et je ne parle pas (ce serait trop long !) des debunkers qui, voyant cela, font pression sur des témoins pour empêcher d'autres ufologues (des vrais !) de révéler la Vérité sur les cachoteries du CNES au sujet d'analyses suspectes, relatives à des échantillons découverts par ledit témoin. Celui-ci en ayant parlé auxdits debunkers qui commirent l'imprudence d'inviter lesdits ufologues dont l'un en se chargeant du seul échantillon restant se heurte à toutes les difficultés pour retrouver les autres échantillons et éprouve toutes les peines du monde à faire admettre à une planète qui s'en fout royalement qu'il s'agit là de l'affaire du siècle ! (ouf !)

Alors, homochromie (8), mimétisme ou parasitage ? Je ne sais s'il y a du vrai dans tout cela mais ce dont je suis sûr c'est qu'au rayon des balivernes les charlatans sont rois et que les gogos s'y bousculent.

GMH

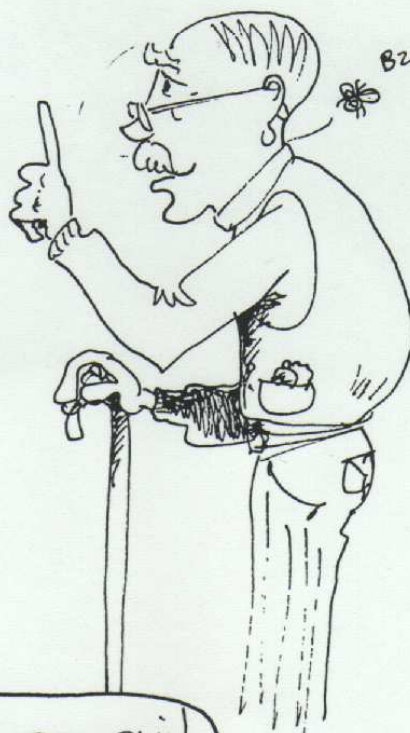
(ufologue parasité par le délire ambiant)

(7) Si vous devinez la suite, vous gagnez une copie d'un certain "rapport d'enquête".

(8) Aptitude à ressembler au milieu environnant, le mimétisme concernant plutôt la ressemblance à des êtres vivants.

PARASITAGES TROP! C'EST TROP!

OUI OUI MA
BONNE DAME
J'AI VU UN ÊTRE
ÉTRANGE DANS
LE CIEL QUI
ME FIXAIT DE
SES YEUX BLEUS!



Bzz!

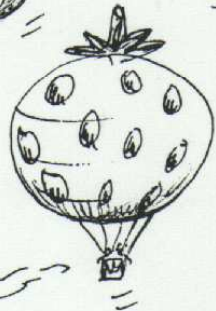
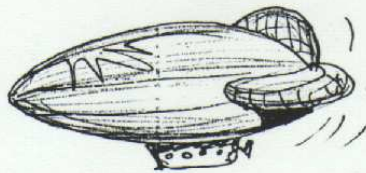


REGARDE CE
TÉMOIN EST
PARASITE

Ouais
y manque
plus que
des lasers
publicitaires
dans le coin
pour qu'on ait
une vague
d'ufos mimétiques

HUM!
MANIFESTATION D'AÉROSTIERS OUI!
MAIS IL N'Y AVAIT PAS QUE
CELA DANS LE CIEL!

RALROB 94



- ECLIPSE -

Le Mardi 10 Mai 1994, Isabelle DUMAS, Francine JUNCOSA et Eric BITTERLY se rendirent sur la route D460 entre EPINAL et DARNEY pour observer l'éclipse.

En effet, renseignements pris auprès de METEO FRANCE à EPINAL et le Club d'Astronomie, le ciel était dégagé dans ce secteur.

Arrivés à 18h30 et l'installation faite, le tout début de l'éclipse put ainsi être observé à 19h45 (H.L.).

Eric BITTERLY prit une série de clichés dont un dès le départ du phénomène astronomique, puis un film au camescope.

Matériel :

Appareil photo CANON - AE1 Programme 24.36 Reflex avec téléobjectif 1000mm - F11 + trépied-

Camescope SONY HI8.

L'observation prit fin à 20h45 au moment où le soleil se couchait et où les nuages voilaient le spectacle.

Auparavant, notre trio reçut un visiteur inattendu, un chasseur venu surveiller son territoire, qui demanda les motifs de notre présence. Rassuré, il resta quelques instants et utilisa nos lunettes à verres fumés.

Nous en avons profité pour lui poser à notre tour des questions, notamment sur le braconnage, (celui-ci se pratiquant quelquefois la nuit avec des projecteurs.) Il ne put que nous confirmer que le braconnage était courant de jour comme de nuit.

EBY - FJA - IDS.



RESUME DES FAITS ALLEGUES

Le témoin ne peut donner la date avec certitude. Il peut s'agir des nuits des 2 au 3 ou 9 au 10 ou 16 au 17 Février 1989.

L'heure est plus précise : il était 3H (HL) du matin.

Le témoin est couché lorsqu'il est réveillé par un bruit "très fort".

Dans un premier temps, il essaie de l'assimiler à quelque chose de connu. Il se demande si ce n'est pas une voiture ou des jeunes qui "font le b. dans la rue".

Il ne se décide à se lever qu'au bout de 15 à 20 minutes.

Il se rend à la fenêtre, ne voit rien d'anormal dans le paysage. Il lève la tête et c'est à ce moment qu'il aperçoit dans le ciel, au dessus du château tout proche (à une hauteur angulaire apparente de 13 ou 14°) des lampes de couleur blanche (plus d'une dizaine), disposées en cercle, ou plutôt en forme d'ovale.

Ces lumières n'éclairant pas le paysage ni le ciel, il lui semble distinguer une masse sombre au contour assez diffus au dessus d'elles.

Pendant ces moments d'observation, il signale que le phénomène aurait bougé légèrement.

Il n'est pas rassuré mais va tout de même avoir le réflexe de prendre un magnétophone et d'y mettre une cassette qu'il prend au hasard.

Il ouvre la fenêtre, pose son appareil sur le rebord extérieur, le branche puis referme la fenêtre.

Il continue à observer le phénomène de l'intérieur de son domicile, pendant une trentaine de minutes.

Le phénomène disparaît en quelques secondes après que le bruit ait cessé et que les lumières se soient éteintes. Le témoin ne peut se rappeler dans quel ordre.

Il débranche alors le magnétophone directement à la prise puis ouvre la fenêtre pour le rentrer.

Il ne réécoute pas la cassette et va se recoucher.

CHRONOLOGIE DE L'ENQUETE

1ère semaine de Mars 1989 -

JFPN apprend par l'un de ses clients, qu'une personne aurait été témoin d'une observation d'OVNI et qu'elle aurait enregistré le bruit émit par le phénomène.

Mercredi 22 Mars 1989 -

JFPN recherche puis retrouve les coordonnées de son client.

Samedi 25 Mars 1989 -

JFPN et HPN vont au domicile du client "Y". Ils y rencontrent sa mère qui les renvoie chez une parente. JFPN et HPN s'y rendent et y rencontrent "Y". Celui-ci leur donne le prénom du témoin et le nom de la ville où il habite, ses coordonnées exactes étant à demander à la mère de "Y".

Lundi 27 Mars 1989 -

JFPN et HPN retournent chez la mère de "Y" qui leur fournit l'identité, l'adresse et la profession du témoin.

Mardi 28 Mars 1989 -

JFPN téléphone au témoin et lui fixe rendez-vous pour le mercredi 29 Mars à 20H.

Mercredi 29 Mars 1989 -

Le témoin téléphone à JFPN pour décommander le rendez-vous, disant qu'il a à passer son permis P.L.
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Vendredi 14 Avril 1989 -

JFPN téléphone au témoin et prend rendez-vous pour le lundi 17 Avril 1989 à 19H30.

Lundi 17 Avril 1989 -

JFPN et GMH (prévenu dès le départ de la connaissance du cas), arrivent chez le témoin à 20H. Celui-ci leur fait le récit de son observation. JFPN et GMH partent à 22H10 après avoir pris rendez-vous pour le samedi 22 Avril 1989 à 13H.

Samedi 22 Avril 1989 -

JFPN et GMH obtiennent l'enregistrement, les conditions de l'enregistrement, la notice technique de l'appareil d'enregistrement. Ils prennent les mesures classiques : ascension droite, azimut par rapport au nord, dimension apparente du phénomène ...

Après de nouvelles questions au témoin, ce dernier leur fait un dessin du phénomène observé et des photos du site sont prises.

Du 21 Avril au 31 Mai 1989 -

Suite à un des appels à témoins paru le jour même, Monsieur L. appelle CFE pour lui rapporter qu'il a observé fin février début mars à 7H50 du matin, ce qu'il compare à une mini aurore boréale.

Du mardi 2 Mai au mercredi 31 Mai 1989 -

Nouvelles parutions de l'appel à témoins, dans la presse locale (TOP 88 - L'EST ANNONCES 88).

Lundi 12 Juin 1989 -

Réunion de travail sur l'enquête chez GMH avec JFPN et HPN.

Mardi 13 Juin 1989 -

Envoi d'une demande de renseignements à E.D.F.

Lundi 19 Juin 1989 -

Réponse négative d'E.D.F. (pas d'incident).

Samedi 7 Juillet 1989 -

Courrier de GMH à Monsieur Michel BOUGARD pour obtenir une copie du bruit enregistré à DAMPREMY (Belgique) le 15 Août 1974 ainsi qu'une copie du rapport d'enquête de ce cas.

Courrier de GMH à Monsieur François BOURBEAU en vue de l'obtention d'une copie du bruit enregistré à ST EUSTACHE (Canada) le 3 Septembre 1979 ainsi que la copie du rapport d'enquête.

Dimanche 8 Juillet 1989 -

Courrier de GMH à Monsieur Bruno MANCUSI demandant copie de l'enregistrement fait dans les environs de HINWIL (Canton de ZURICH - Suisse) me 16 Avril 1976 ainsi que renseignements.

Samedi 28 Juillet 1989 -

JFPN contacte le témoin mais celui-ci devant être hospitalisé, la rencontre demandée est reportée.

Jeudi 31 Août 1989 -

Courrier de Monsieur BOURBEAU précisant qu'il transmettrait les informations demandées ultérieurement pour cause de surcharge de travail.

Mardi 5 Septembre 1989 -

JFPN, après une dizaine d'appels téléphonique infructueux, parvient à joindre le témoin qui lui explique préférer le rencontrer à EPINAL courant septembre.

Vendredi 29 Septembre 1989 -

Courrier de Monsieur Bruno MANCUSI + envoi de 2 cassettes audio sur bruits de HINWIL.

Samedi 7 Octobre 1989 -

Réunion de travail chez GMH avec JFPN et HPN.

Lundi 9 Octobre 1989 -

Nouvelle rencontre avec le témoin, JFPN et HPN à VITTEL.

Mercredi 25 Octobre 1989 -

Courrier de Monsieur Michel BOUGARD + copie de l'enregistrement de DAMPREMY.

Jeudi 25 Janvier 1990 -

Courrier de Monsieur François BOURBEAU transmettant copie cassette audio du son enregistré à ST EUSTACHE ainsi que compte-rendu de l'enquête faite par OURANOS QUEBEC.

10 Avril 1990 -

Courrier de GMH à Monsieur René DEVAILLY (CANADA) enquêteur de OURANOS QUEBEC.

19 Avril 1990 -

Réponse de Monsieur René DEVAILLY précisant que les originaux ont été transmis au siège de la commission OURANOS à BOHAIN (FRANCE).

2 Mai 1990 -

Courrier de GMH au siège de la C.E. OURANOS demandant des copies et précisions sur le cas de ST EUSTACHE.

16 Mai 1990 -

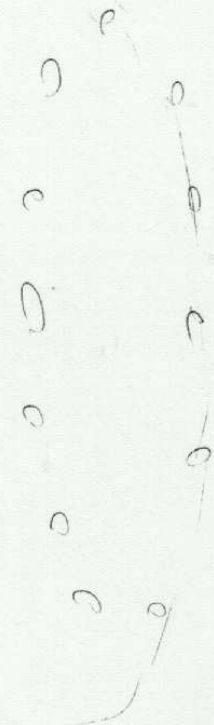
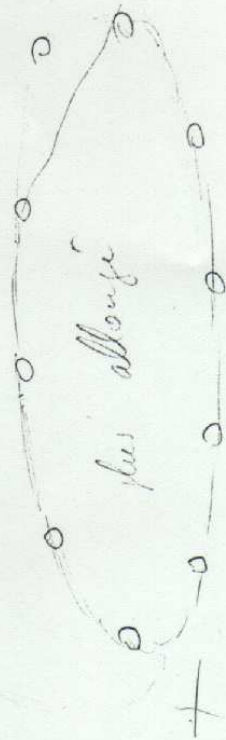
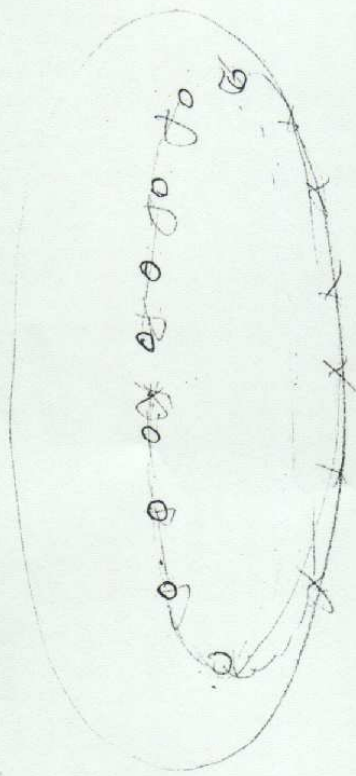
Réponse de Monsieur Pierre DELVAL pour la C.E. OURANOS et fin de non recevoir.

De 1989 à 1994 -

Recherches de documents annexes (articles de presse, météo, plans, calculs astro (lune), demande d'analyse du son ...

No 12 Lampe

plus allongé



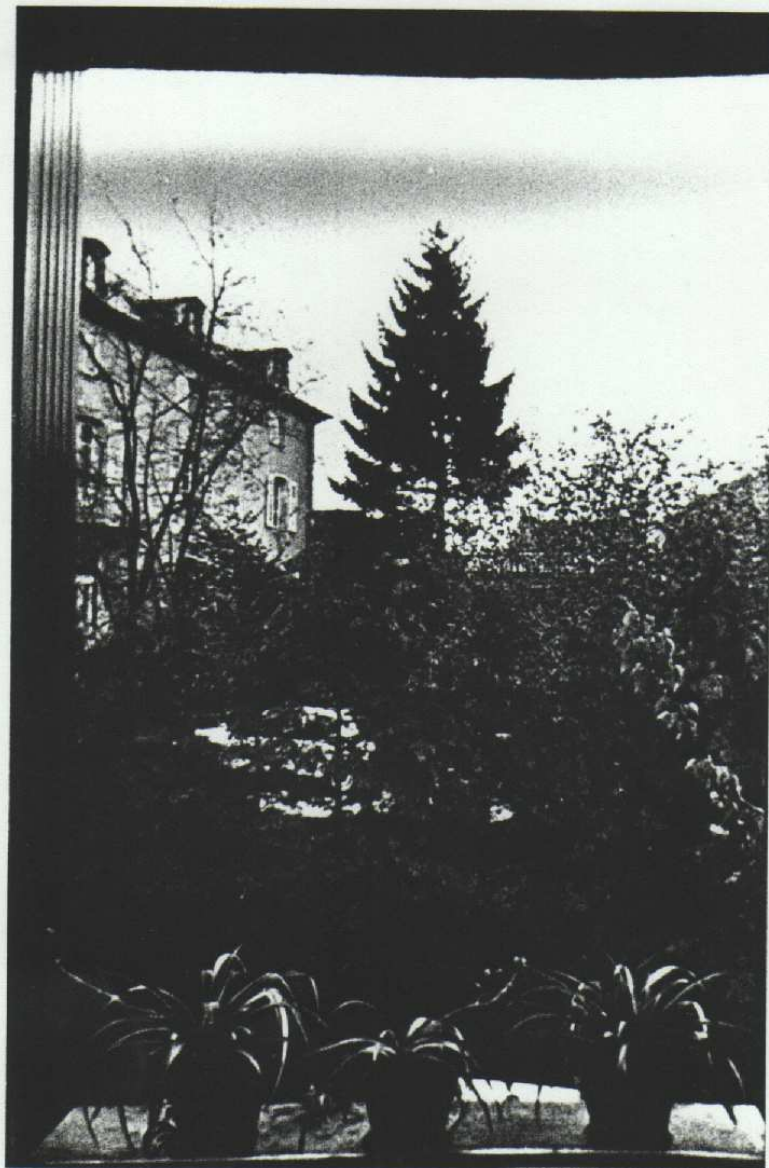
ooo

do

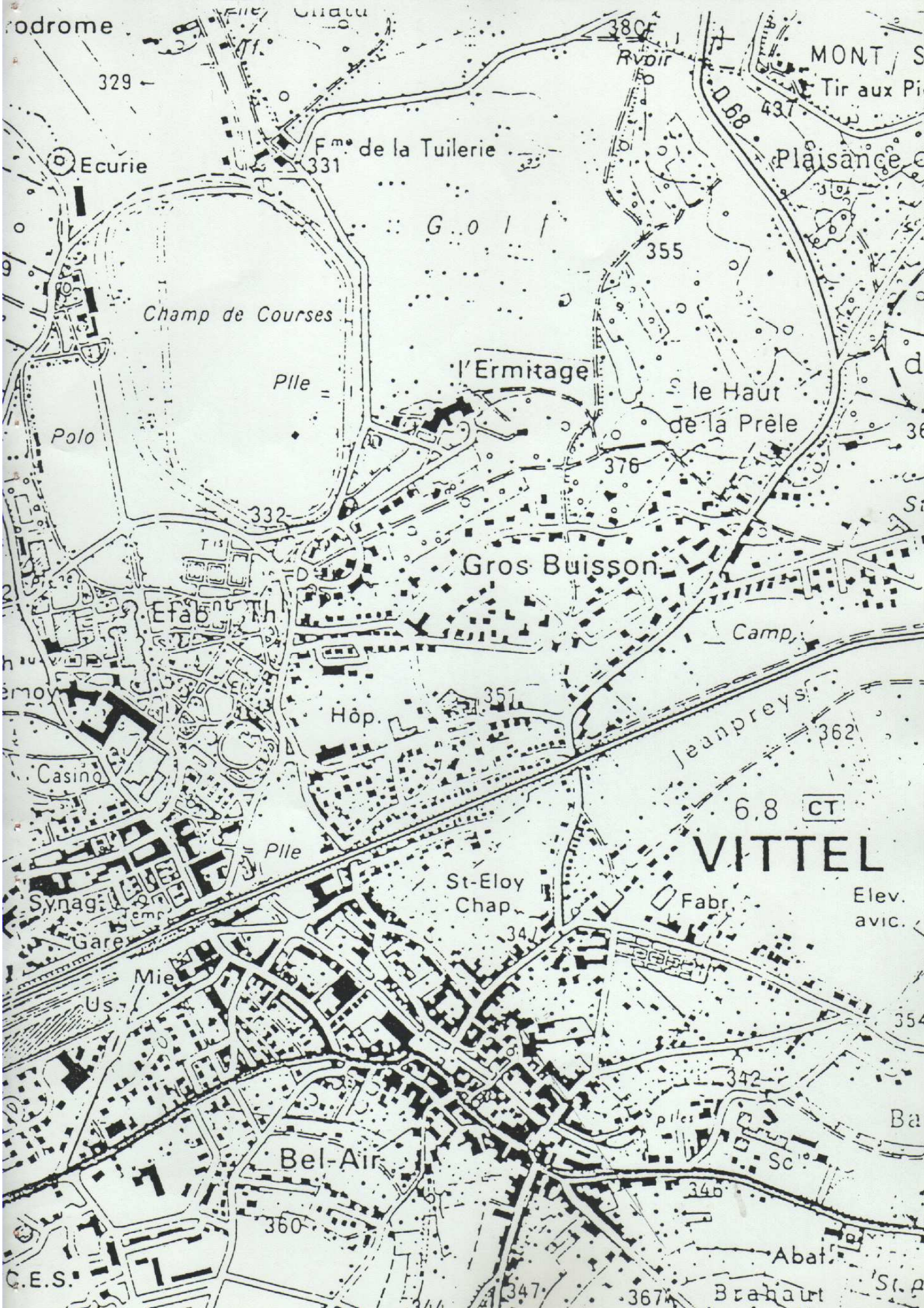
o

o

CHATEAU



FENETRE



odrome

329

Ecurie

Fm de la Tuilerie

331

380

MONT S

Tir aux Pi

437

Plaisance

Champ de Courses

Pile

Gros Buisson

l'Ermitage

le Haut de la Prêle

376

Gros Buisson

Camp

Höp.

351

Jeanpreys

362

6.8 CT

VITTEL

Elev. avic.

Casino

Synag.

Gare

Us.

Mie

St-Eloy Chap

341

Fabr.

Bel-Air

360

piles

Sc

346

Abat.

Brahaut

St. p

347

367

C.E.S.

VITTEL (88)

LUNE

03/02/89

Ascension droite	18H06'23"
Déclinaison	-28° 9'
Hauteur	-29° 18'
Azimut	101.4°
Lever	5H27
Coucher	12H49

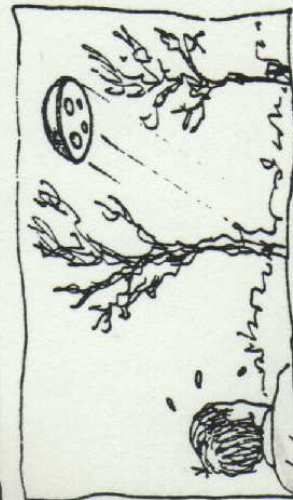
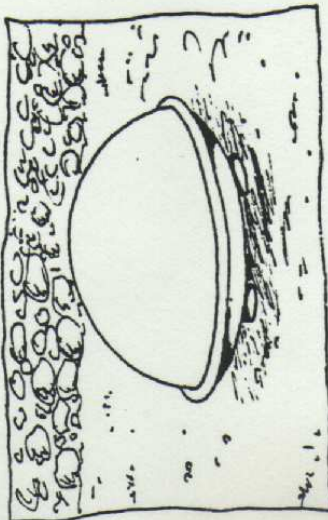
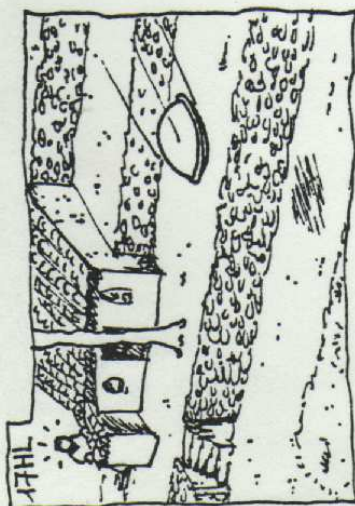
10/02/89

Ascension droite	0H43'43"
Déclinaison	8° 16'
Hauteur	-32° 47'
Azimut	342,6
Lever	8H29
Coucher	22H43

17/02/89

Ascension droite	7H21'23"
Déclinaison	26° 1'
Hauteur	29° 38'
Azimut	276.1
Lever	13H32
Coucher	5H24

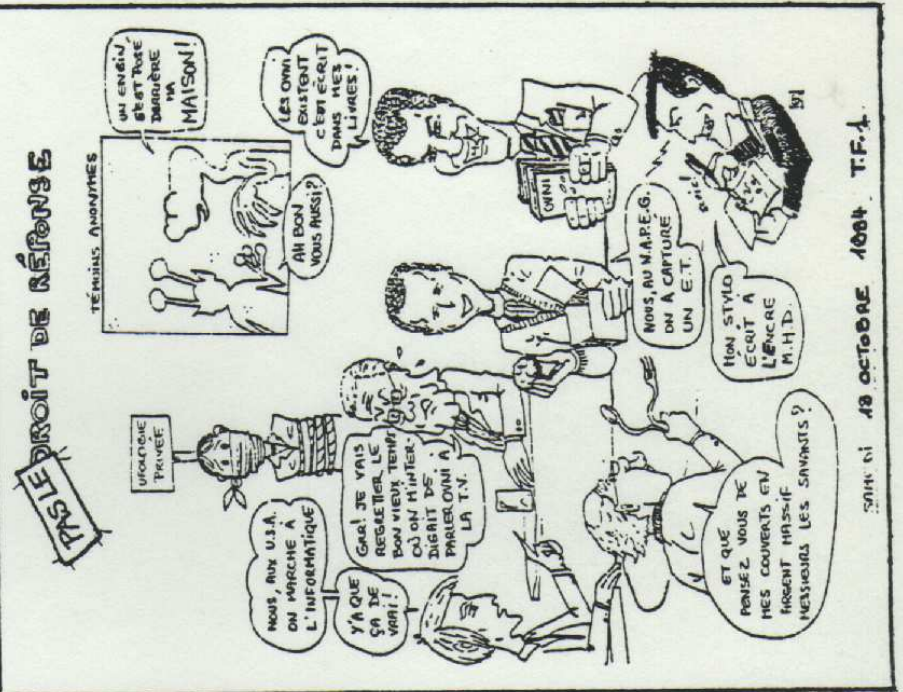
CAS DE TRANS-EN-PROVENCE
JEUDI 8 JANVIER 1981...



Les deux cas "bétons" du GEPAN
(interprétation libre du dessinateur) RAUOB

Les points communs :

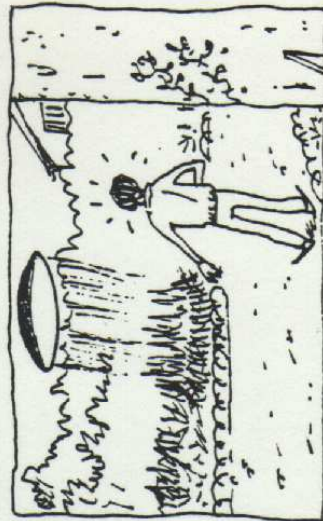
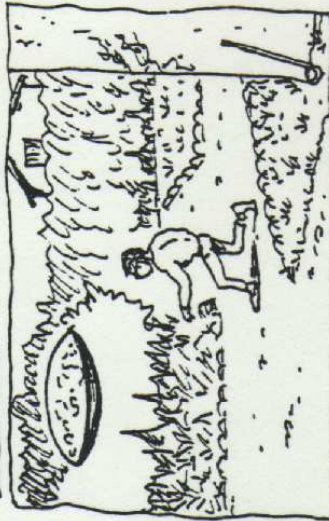
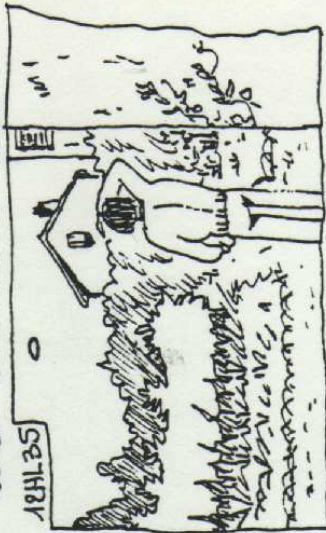
- cas divers, un, jeudi après-midi
- dans un jardin privé pas d'habitations
- un seul témoin : un homme
- objet métallique rouillé et oxidé
- traces sur des plantes : RRE
- intervention de la gendarmerie le lendemain
- intervention du GEPAN retardée
- en octobre 1984 les 2 témoins participant à l'émission "DROIT DE RÉPONSE" 2



DESSIN SATIRIQUE PRU A L'EPOQUE

SAINT 18 OCTOBRE 1984 T.F.4

CAS DE L'AMARANTE (NORD-EST)
JEUDI 21 OCTOBRE 1982...
19HL35



REFLEXION SUR UNE PISTE

L'ufologie serait-elle la "science" qui répertorie les coïncidences ou phénomènes synchroniques (correspondances "acausales" de processus psychiques et de processus physiques) ? (1)

Combien de fois avons-nous constaté des similitudes entre des cas d'observation lus dans des anciens catalogues et des cas que nous avons enquêtés, sans réussir à cerner le véritable lien entre ces témoignages ? Souvent ces constats restent au niveau de l'impression troublante.

Pourtant n'y a-t'il pas là une piste à suivre ?

Il y a quelque temps, Alain Gamard m'écrivait au sujet de cas avec humanoïdes son étonnement sur la similitude dans la description des personnages de deux cas de 1954 s'étant déroulés le même jour. Ces témoignages n'ayant pas été médiatisés, semblaient décrire le même humanoïde ; or, depuis, l'un d'eux a été identifié comme canular ! Faut-il imaginer une machination entre les témoins s'accordant sur un scénario de bonne blague ? Ou une coïncidence entre une hallucination (rêve éveillé) et un canular puisant tous deux leur inspiration dans un même "inconscient collectif" peuplé de nains, géants et monstres ? Ou encore une coïncidence entre une observation réelle d'humanoïde mystérieux et un canular s'inspirant de cas précédents connus par la presse ?

De même, alors que je rassemblais les cas avec humanoïdes pour réaliser le catalogue CNEGU, je relevai plusieurs similitudes troublantes : en voici quelques unes que j'offre à votre appréciation :

- beaucoup de témoins de ce type de cas sont d'origine des pays de l'Est (Polonais, Tchèques). Peut-on retrouver dans la mythologie de ces ethnies, l'origine de ces visions insolites ?

- que penser de ceci :

- en mars 1955, à Branch Hill (Ohio/USA), un témoin voit 3 humanoïdes d'1m de haut, peau grise, visage ressemblant à une grenouille, longs bras minces, sur le bas-côté de la route (réf. cas No 361 p.324 du catalogue Vallée). (2)

- dimanche 2 mai 1976, un témoin des Ardennes observe 50 humanoïdes d'1,15m de haut, genre "batracien", à la peau verte, aux longs bras, aux mains et pieds palmés dans un champ près de la route (réf. cas F/00/08/76 05 02 (01) Banel (08) du catalogue CNEGU juillet 91 page 4). (3)

- un autre type de cas :

- le 1er novembre 1954, à Poggio d'Ambra (Italie), une dame de 40 ans se rendant au cimetière voit un engin posé au sol. Deux nains d'1m de taille

s'approchent et lui sourient ; elle voit leurs petites dents blanches (cas No 324 p.73 et 316 de Vallée).

- le 15 novembre 1969, à Nancy, une dame, la quarantaine, observe par sa fenêtre une petite soucoupe s'approcher ; elle voit à travers la coupole translucide, deux petites têtes d'humanoïdes qui lui sourient ; elle note la blancheur des dents minuscules (cas No 26 du catalogue CNEGU édition 85 p.7).

- encore une autre :

- alors qu'elle cueillait des baies le long d'une haie, une personne en Irlande, retourna une pierre plate et vit une très belle créature grande comme une poupée, parfaitement formée avec une petite bouche et des yeux... On raconte sur les fées de ce pays : "ils ressemblaient à de petits enfants habillés comme des soldats, coiffés de bonnets rouges..." (Vallée citant un folkloriste Wentz p.90). De plus, au sujet des descriptions de ces mêmes fées et lutins, en Bretagne, on dit que quelques uns portent des sabres pas plus grands que des épingles et ont la peau sombre, sont couverts de poils et ont des petits yeux étincelants...

- en avril 1945, un prêtre inspecte un buisson en quête de champignons près de Renève (21) ; il voit un très petit homme de 15cm, une sorte de pique dépasse et empêche le témoin de le saisir, le personnage porte la barbe et un vêtement foncé qui colle au corps. (cas F/95/21/45 04 00 (01) catalogue CNEGU 91 P.2)

Jacques Vallée relève beaucoup de coïncidences de ce genre dans ses livres (nom de témoin identique au nom d'une ville où se déroule une observation le même jour, etc). Plus ancien, Aimé Michel ironisait déjà sur la coïncidence de répartition géographique des observations pour affirmer sa théorie orthoténique, et pourtant celle-ci fut effectivement "démontée" par l'explication par le hasard ! Plus récemment, des ufologues comme Thierry Pinvidic, Michel Fiquet et Eric Maillot se proposent d'expliquer des cas célèbres avec effets physiques (donc à haut degré d'étrangeté) - comme ceux de Valensole en 1965 ou Trans-en-Provence en 1981 - par l'accumulation d'événements naturels ou artificiels connus n'ayant aucun lien entre eux sauf pour le témoin, l'enquêteur ou l'ufologue. Ainsi le cas de Mr Masse serait une méprise avec un hélicoptère, la trace un coup de foudre et les petits humanoïdes paralysent une hallucination ou pire... Pour le cas de Trans, il faudrait dissocier l'observation et la découverte de la trace dont les effets (modification botanique) seraient dus à un ancien forage, comme par hasard à cet endroit précis. Quand on cherche, on trouve, mais tout de même !

L'étude des cas de méprise avec la Lune d'Eric Maillot semble confirmer cette hypothèse puisqu'on y trouve des cas à haute étrangeté (RR2, RR3) expliqués par notre satellite naturel. Si on suit même l'auteur, on pourrait croire que les paramètres définissant "L'OVNI" depuis longtemps seraient devenus obsolètes car plus du tout significatifs, puisqu'ils caractériseraient aussi bien les observations de la Lune que celles de véritables phénomènes inconnus !

On retrouve là l'explication de Michel Monnerie, sans le rêve éveillé. Il s'agirait simplement d'une déformation inconsciente d'un "stimulus extérieur" bien réel (ici la Lune), observé dans des conditions particulières. On peut se demander alors si une étude de ce genre sur d'autres stimuli connus (avions, hélicos, étoiles, foudre, etc) nous donnerait les mêmes résultats avec là aussi des RR2/RR3 ? Dans cette hypothèse, on revient à ma question première, les ufologues collectionneraient-ils des non-événements ou de simples coïncidences ?

Si c'est le cas, faut-il rechercher des lois ou des modèles explicatifs à ces séries qui nous paraissent troublantes ou ne serait-ce qu'un artefact touchant le "chercheur".

Beaucoup de questions sans réponses.

Une réflexion de Jacques Vallée me trotte toujours à l'esprit : (à propos de visiteurs ET) "le comportement de telles créatures apparaîtrait alors nécessairement hasardeux ou absurde, ou bien passerait inaperçu, spécialement si elles possédaient des moyens matériels de se retrancher à volonté au-delà du domaine des perceptions humaines. Il est intéressant de remarquer que de tels comportements apparaîtraient dans les notes scientifiques comme de simples accidents dûs au hasard, facilement attribués à une erreur instrumentale ou à une série de causes naturelles". ("Chroniques des apparitions ET" en 1969/72 p. 226/227).

Pour terminer, j'invite tous les volontaires à noter désormais toute coïncidence touchant le domaine ufologique.

Raoul Robé le 20 mars 1992

Notes :

- 1) C.G. Jung, "Un mythe moderne", Robert Laffont 1961.
- 2) J. Vallée, "Chroniques des apparitions extraterrestres", E.P. Denoël 1972.
- 3) R. Robé, "Catalogue régional des observations d'humanoïdes du nord-est de la France et du Luxembourg", juin 85, modifié 86, complément 91, C.N.E.G.U.



MEDECIN, GUERIS-TOI TOI-MEME ! (Proverbe)

G. Munsch

S'il est des maladies qui ne font pas souffrir, avouez qu'elles ne sont pas légion. Dans de tels cas, en général, c'est à l'entourage du malade de subir les affres du mal. En ufologie, peut-être ne le saviez-vous pas, certains "chercheurs" auraient mis en évidence une nouvelle forme de maladie dont la découverte ne remonterait qu'à quelques années seulement. Ceux-ci s'en inquiètent davantage chaque jour, le caractère contagieux du mal ne faisant plus aucun doute à leurs yeux. Une certaine presse ufologique s'en fait régulièrement l'écho, multipliant les mises en garde et citant quelques cas cliniques recensés tant dans l'hexagone qu'à travers le monde. Les lecteurs attentifs sont désormais conscients du risque mais peut-être sont-ils troublés comme je le suis de ne pas découvrir dans leurs lectures favorites de description précise des symptômes avant-coureurs, susceptibles de leur révéler un début de contamination. Qu'ils se consolent, le remède ne semblant pas connu et aucun vaccin n'étant encore au point il ne leur reste plus qu'à dormir en paix, comme si cela n'arrivait qu'aux autres.

Ce qu'ils auront cependant compris c'est que le mal en question en veut à notre cerveau, susceptible qu'il est d'en altérer profondément et de façon quasi irréversible ses capacités de raisonnement et de discernement. Peut-être auront-ils également appris que tel ufologue paraît avoir contracté le mal alors que telle autre n'attend plus que les derniers sacrements ... ufologiques.

Si ces mêmes lecteurs savent lire entre les lignes, sûrement auront-ils compris que la plus élémentaire prudence les invite à ne pas fréquenter ceux par qui le mal se propage. Mieux vaudrait-il de surcroît, éviter de lire leurs écrits tant le risque de contamination serait grand pour des cervelles non encore immunisées.

Face à ce fléau il serait temps de réagir !... N'étant ni médecin ni ufologue patenté, je me contenterai de vous livrer quelques réflexions personnelles tant il est vrai que seules l'information et la prévention peuvent nous préserver d'un tel péril.

Tout d'abord, il est acquis qu'une lecture fidèle et docile de la dite presse ufologique fera l'effet d'une jouvence préventive à la condition toutefois d'exclure formellement toute littérature se réclamant elle aussi ufologique mais dont l'origine serait incertaine ou douteuse.

Le second point sera sans doute de nature à vous surprendre car le fait n'est pas banal. Figurez-vous que cette maladie insidieuse ne fait souffrir ni le malade ni même son entourage ! Seul celui qui diagnostique le mal semble devoir en subir les effets néfastes et chose regrettable pour lui, plus il en souffre et plus son aptitude au diagnostique s'accroît ! Vous comprendrez alors qu'un processus infernal l'envahit, le conduisant peu à peu vers la ... névrose obsessionnelle ! Il se retrouve donc lui-même atteint d'un autre mal, certes beaucoup mieux connu que celui précédemment évoqué. Pour de la malchance c'est de la malchance, d'autant que ceux-là mêmes qui rédigent cette presse ufologique ne s'en sont pas encore rendu compte et qu'ils invitent leurs fidèles et dociles lecteurs à les suivre "hardi petit" sur le chemin de la psychose.

A ce stade du discours, il me faut vous faire un triste aveu : l'ON aurait diagnostiqué chez moi ce mal incurable, ce que j'appris somme toute de façon fortuite. Il n'y a certes pas lieu de s'en inquiéter pour ma personne puisque comme expliqué plus haut je n'en ressens aucune gêne et que mon entourage ne s'en plaint pas non plus. Je me sens à peu près bien dans ma tête tout comme nombre de mes amis qui auraient, comme moi, contracté le "virus", si virus il y a, et qui ne ne semblent pas s'en trouver autrement affectés.

Il n'en va pas de même des pauvres "spécialistes" ayant diagnostiqué notre triste sort. Ils s'en inquiètent assurément, craignant beaucoup pour l'avenir de l'ufologie. Ils semblent faire une fixation sur notre façon de voir les choses, sur nos méthodologies de travail et bien évidemment sur les quelques résultats que nous pensons obtenir de-ci de-là. Ils parlent beaucoup de nous, écrivent sur nous, bref... souffrent pour nous et à cause de nous ! Ils n'osent plus nous rencontrer, rechignent à nous écrire, inquiets qu'ils sont de voir l'épidémie grandir dans le microcosme ufologique.

Ainsi donc... mais j'y pense ! Peut-être vous demandez-vous toujours de quelle maladie nous sommes atteint pour en arriver, bien malgré nous, à faire souffrir les autres ? Et bien voilà, nous serions paraît-il atteints de ... **DEBUNKING** aigu !

Pardonnez-moi de vous l'annoncer si crûment mais le choc était inévitable, votre santé mentale en dépendant de fait. Précisons tout de même pour les rares innocents qui ne le sauraient pas encore que ce terme signifie : "personne ayant perdu ses facultés intellectuelles au point de vouloir, à tout prix et sans aucun intérêt à cela, combattre tout ce qui pourrait établir la véritable et fantastique origine du phénomène OVNI". Excusez du peu ! Un tel dérèglement de la pensée et du comportement mérite bien que l'on s'y attarde un peu pour tenter d'y voir plus clair.

***Avertissement :** Les lignes qui suivent sont dangereuses pour votre santé. Si vous ne souhaitez pas prendre le risque d'être contaminé(e), jetez cette revue ou pour le moins contentez-vous d'en apprécier les quelques dessins humoristiques moins dangereux (quoique...!).*

A bien y réfléchir, le "Debunking" s'apparente bigrement à une autre affection mentale bien connue, en l'occurrence le "Rationalisme" qui, lui aussi, peut révéler des formes chroniques ou aiguës. Pourtant la nuance semble bien exister qui justifierait de ne pas

les confondre. Le rationaliste "pur et dur" serait une personne dont l'ouverture d'esprit défaillante lui interdirait l'appropriation de concepts ne s'inscrivant pas en droite ligne des dogmes scientifiques reconnus. Le "debunker" n'en serait pas réduit à cette étroitesse d'esprit (*sinon comment pourrait-il s'intéresser à l'ufologie ? -cqfd-*) mais se caractériserait par sa propension à déformer les faits ou à dénigrer les enquêteurs et même les témoins, dans le but inavoué d'étouffer la Vérité.

Demandez donc aux "spécialistes" de vous donner le mobile qui anime l'ufologue-debunker-moyen ! Il ne pourra vous répondre que : "Mystère et boule de gomme!". Ce n'est pas par mercantilisme puisqu'il dépense beaucoup et ne gagne rien, pas davantage pour la gloire puisqu'il reste plutôt discret et anonyme, toujours pas par esprit de contradiction chronique puisqu'il est en accord avec ses congénères, encore moins pour la raison d'état puisqu'il n'émarge à aucun "service spécial". Serait-ce donc par croyance ? Certes non puisque justement... il se refuse à croire trop vite ! Alors, que reste-t'il ? Pourquoi agir ainsi ? Je ne vois guère que ... la bêtise.

Bêtise à vouloir rester prudent, à refuser l'attrait du rêve et du merveilleux, bêtise de penser qu'un témoin peut parfois se tromper en toute bonne foi, qu'un enquêteur peut manquer de pragmatisme, alors même qu'il s'est pourtant déplacé sur le théâtre des événements allégués. Bêtise d'imaginer que nos sens peuvent nous jouer des tours ou que notre mémoire peut défaillir ou s'avérer quelque peu "volatile".

Ayant reçu l'étiquette de "Debunkeur", force m'est de constater en observant ces autres "malades" qui m'entourent qu'on ne naît pas ainsi mais qu'au contraire on le devient. Ce ne serait pas une maladie congénitale mais bien une affection contractée à l'âge de raison. S'il y a mille et une façons d'entrer en ufologie il n'y en a guère qu'une de se voir présenter la problématique OVNI. Que ce soit par la littérature grand public, la presse spécialisée, les médias ou même une combinaison des trois, la vision première que l'on en retire, même après quelques mois ou années d'intérêt pour la question, ne peut être que superficielle et édulcorée.

Ce qui conduit peu à peu certains ufologues à se démarquer de ceux qui en restent à cette vision première, semble n'être en fait que le fruit de la pratique assidue mais dépassionnée de l'investigation ufologique. Enquête après enquête, lecture après lecture, peu à peu se forge une expérience sur le témoignage humain, sur les divers discours ufologiques, sur les processus sociologiques et psychologiques, sur les phénomènes singuliers naturels ou artificiels, sur les carences des méthodes d'investigation. La prise de conscience est progressive, qui conduit à comprendre la nécessité d'y regarder à deux fois, de reconsidérer les méthodes d'approche, de réouvrir certains dossiers et par voie de conséquence de mettre à mal parfois certains acquis que l'on croyait pourtant solides.

Ainsi certaines affaires (qualifiées de "classiques") ayant contribué à échafauder l'édifice se voient de temps à autres remises en cause, voire totalement déboutées. Certains esprits semblent avoir des difficultés à l'accepter, comme si quelque part on leur arrachait quelque chose qui pourrait bien être ... une part de rêve !

Alors, plutôt que de tirer les leçons de ce qui devrait être considéré comme des progrès de la connaissance, ces nostalgiques du non identifié à tous crins, préfèrent crier au scandale, accuser de sacrilège et se commettre en procès d'intention. La notion de

"Debunking" est, à mon sens, née de ce refus du dialogue, de la remise en question des acquis donc d'une certaine forme de "politique de l'autruche".

Assez récemment, le CNEGU s'est vu sournoisement accusé de pratiquer le "debunking" à outrance. Si c'est de l'effort de rigueur et d'objectivité que manifeste ce comité dont il s'agit, ce n'est certes pas cette étiquette ni les reproches médisants qui le feront revenir en arrière, bien au contraire. S'il s'agit d'observations alléguées d'ovni que le CNEGU aurait abusivement réduites à de banales et fallacieuses méprises, il en va tout autrement. Seulement voilà ! Que ceux qui sous-entendent de telles exactions se fassent forts de relever le défi suivant :

- Etablir une liste des cas prétendus expliqués par le CNEGU.
- Faire la démonstration qu'un seul de ces cas n'est pas explicable par la cause proposée, que celle-ci n'est pas la plus probable ou qu'il n'existe pas un sérieux doute sur l'authenticité d'une explication plus "exotique".

Pour l'heure, les détracteurs du CNEGU ne l'ont pas fait et je ne vois pas comment ils seraient en mesure de le faire. S'ils se font remarquer par leurs discours véhéments, ils ne brillent guère par leurs démonstrations. Les membres du Comité Nord-Est peuvent donc, à l'approche de la 50ème session, poursuivre en toute quiétude un chemin qui s'annonce encore long. Gageons seulement que parmi les observateurs neutres il y en aura de ceux qui oseront mettre nos détracteurs au pied du mur pour relever notre défi. Fi des procès d'intention, le temps est venu Messieurs les spécialistes de faire la preuve de ce que vous avancez si légèrement.

G. Munsch.
membre du CNEGU.

*** Ufologie ***
Est Républicain - Me 05.01.94

MEUSE
Actualités

INSOLITE

Rencontre du troisième type à Tronville-en-Barrois

Cinq membres d'une même famille ont été les témoins de bien étranges phénomènes au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Tout commence à 0h05 précisément, au moment où M. et Mme Michel Lopez demeurant rue des Coquelicots, dans le quartier des « Combles » à Tronville-en-Barrois, s'apprêtent à aller se coucher, après la fin d'un film télévisé.

« Au moment où je fermais les volets, évoque Michel Lopez, une lumière extraordinairement dense provenant d'un terrain vague proche, inonde la chambre... »

Michèle, son épouse, et sa fille Priscilla âgées de sept ans, qui se trouvent à ses côtés éprouvent la peur de leur vie.

« Nous avons littéralement été aveuglés, soutient Michel; mais la lumière ne faisait pas mal aux yeux... »

Puis la lumière s'est apaisée, laissant la place à un ballet formé d'une multitude d'éclairs « fluorescents ».

Trois « extra-terrestres »

« Au bout d'un instant, de la fenêtre, nous avons fort bien distingué un engin étrange, poursuit le père de famille; comme une sorte de soucoupe couverte d'un dôme transparent à l'intérieur duquel se trouvaient, debout, trois silhouettes de haute stature et tout de blanc vêtues... »

Delphine, 17 ans, l'autre fille du couple, est tirée de sa chambre pour participer au spectacle qui se joue à cinquante mètres du pavillon familial à peine; ainsi que le

voisin - qui dormait à poings fermés - de la maison la plus proche.

« Je ne voulais pas qu'on nous prenne pour des fous ou des illuminés, ajoute Michel Lopez; on a vu des gens terminer en centre de psychiatrie pour moins que ça... »

Puis, toute la famille Lopez décide de quitter l'appartement afin d'apprécier le phénomène de plus près. Un camarade de Delphine, David Dupont, les rejoint.

« Je suis absolument certain qu'il ne s'agit ni d'un quelconque véhicule terrestre, ni d'un avion et encore bien moins un hélicoptère... » soutient ce dernier.

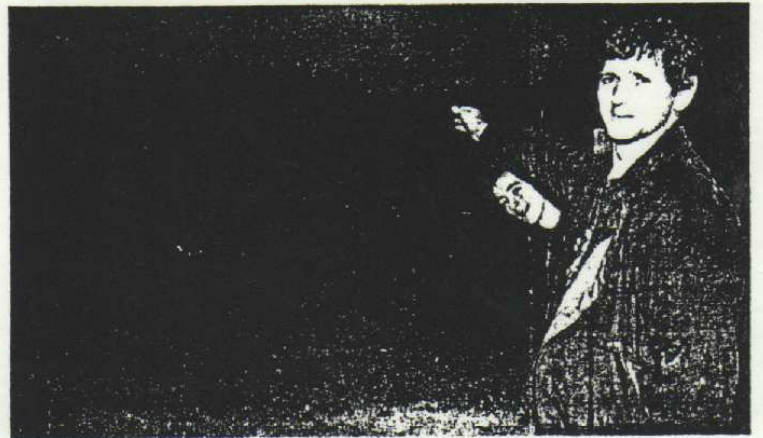
« On n'a pas rêvé ! »

Poussé par la curiosité, le groupe se dirige vers l'engin, avant d'observer une distance de « sécurité » de trente mètres.

« Nous avons pu distinguer les moindres détails de la chose, ajoute Mme Lopez; c'était un engin très brillant de forme circulaire qui émettait un sifflement bizarre. C'était beau. Et les êtres qui se trouvaient à l'intérieur semblaient ne pas nous vouloir de mal. Ainsi a-t-on souhaité s'approcher encore de plus près... »

A ce moment, l'engin s'éclaircit vivement, puis s'évanouit définitivement dans la nuit.

« On aurait dit que nous venions de nous réveiller dehors, au beau milieu de la nuit... »



Michel Lopez « Nous les avons approchés à trente mètres à peine »

Mais persuadés qu'ils n'ont pas rêvé, les Lopez se rendent dès le lever du jour à l'endroit précis où la soucoupe fit escale; et remarquent de singulières « marques d'écrasement » sur le sol meuble.

Les gendarmes de la brigade de Ligny-en-Barrois, qui ne négligent en rien ce type d'affaire, ont ouvert une enquête dont le rapport pourrait fort bien intéresser le SEPR (service d'expertise de phénomènes de rentrées atmosphériques), basé à Toulouse.

Jean-Mary CHRISTIANO.



David Dupont: « L'engin a laissé ses traces ici »

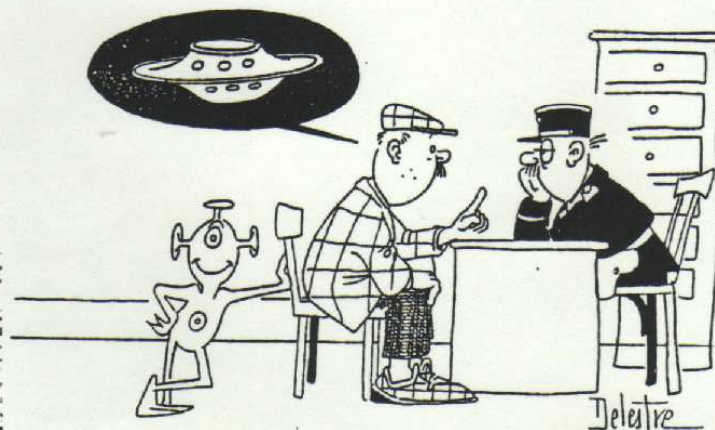
DERNIERE HEURE

Le phénomène expliqué ?

Dans la soirée d'hier, on apprenait qu'un dernier témoin, lui aussi appelé par la famille Lopez, aurait apporté un élément déterminant pour l'enquête. Celui-ci, M. Fontaine, aurait observé à la jumelle, depuis sa fenêtre, l'endroit signalé. Pour y constater la présence, tous feux allumés, d'un véhicule automobile à bord duquel se trouvait une personne seule. Le conducteur serait alors sorti, aurait fait le tour de la voiture muni d'une torche électrique, puis serait remonté à bord pour emprunter la route de Salmagne-Tronville.

Comment expliquer, dès lors, une telle distorsion entre la scène observée par ce dernier témoin et ce qu'ont cru voir d'autres personnes ? Le brouillard aurait-il amplifié certains phénomènes ? Voilà des phrases qui auraient provoqué un bien singulier effet... d'optique.

Photos Fabrice JUNG



Revue de Presse :

Une copie de ces articles est disponible sur demande auprès du CVL DLN

*** Ufologie ***
Est Républicain - Dim 13.02.94

Un OVNI à Flavigny

Les petits hommes verts ont-ils voulu profiter de l'ouverture des Jeux Olympiques d'Hiver pour se manifester à nouveau, alors que d'étranges lutins norvégiens prenaient possession des écrans télé du monde entier ? Toujours est-il que hier à l'entrée de Flavigny une petite garçon de 12 ans et sa cousine âgée de 22 ans qui était au volant d'une voiture ont été, disent-ils, éblouies par une vision qui les a étonnées. « Il était environ 7 h 15 du soir quand, à l'entrée de Flavigny, près du nouveau carrefour conduisant à l'autoroute on a vu une énorme boule blanche et jaune. Elle était à deux cents mètres de nous. Elle stationnait à vingt-cinq mètres au-dessus d'un champ. Grosse comme une maison elle tournait sur elle-même. J'ai voulu aller chercher mon papa parce que c'était incroyable. La voiture de ma cousine a alors calé. On a pu repartir, mais l'objet a disparu ». Bien entendu le père, qui s'est rendu sur place, peu après, n'a rien découvert. Il se demande si d'autres automobilistes n'ont pas été victimes des mêmes phénomènes hallucinatoires. Ce lorrain qui a les pieds sur terre est quand même chatouillé par un horrible soupçon : « E : si c'était vrai ? »

LE FAIT DU JOUR

La tête dans les étoiles

Sans doute intrigué par le témoignage de la famille Lopez qui a aperçu une soucoupe volante et trois extra-terrestres près de son domicile de Tronville-en-Barrois dans la Meuse durant la nuit du 3 au 4 janvier, le Cercle Vosgien « Lumières dans la Nuit » invite toutes les personnes qui ont fait une observation insolite début janvier, à le contacter.

Créée en 1979, l'antenne 88 du comité Nord Est du Groupe Ufologique Français a répertorié trois cents témoignages signalant des phénomènes non identifiés dans les cieux du département.

Loin de réunir de simples farfelus fanas d'astronomie et des amateurs de révélations célestes, le club se pose en vigie de l'espace vosgien.

Sa quête repose sur des dossiers d'enquête menée avec méticulosité et condensant clichés de traces au sol, voire enregistrements sonores.

Lancé dans des investigations ambitieuses servies par l'utilisation du théodolite pour mesurer les angles intergalactiques, le Cercle Vosgien a de beaux jours devant lui.

Pour des citoyens trop souvent prisonniers d'une glèbe morose, sa simple existence est une promesse de rêve.

Le moyen idéal de garder la tête dans les étoiles.

Jean-Louis ANTOINE

*** Ufologie ***
Est Républicain - Lu 10.01.94

Revue de Presse :

Une copie de ces articles est disponible sur demande auprès du CVLDELN

La Ligne Bleue Survolée ? N° 29

*** Ufologie ***
Est Républicain - Me 05.01.94

Un ovni dans la Meuse

Une famille de Tronville-en-Barrois, les Lopez, est certaine d'avoir aperçu, dans la nuit de lundi à mardi, un véhicule venu d'un autre monde à cent mètres de sa maison. Les gendarmes enquêtent.

Nancy. — Pierre Roeder

DES extraterrestres ont-ils fait, dans la nuit de lundi à mardi, un passage éclair à Tronville-en-Barrois, petite commune de la Meuse ? Une enquête très officielle a été confiée dans ce sens à la brigade de gendarmerie de Ligny-en-Barrois. Trois militaires ont été dépêchés dans le village à la recherche de traces de l'éventuel passage des visiteurs venus d'un autre monde. Ils n'ont, pour l'instant, toujours rien trouvé.

La « rencontre du troisième type » s'est produite peu après minuit. Michel Lopez, demeurant rue des Coquelicots, est tiré de son sommeil par « une lumière extraordinairement dense provenant d'un terrain vague proche ». « Une centaine de mètres », précise un gendarme. La lumière étrange envahit la chambre. « Nous avons littéralement été aveuglés mais la lumière ne faisait pas mal aux yeux », explique Michel Lopez. Michèle, son

épouse, et Priscilla, sa fille cadette de sept ans, se précipitent à la fenêtre, au moment où l'éclair lumineux est remplacé par une multitude de faisceaux « fluorescents ». Delphine, la seconde fille du couple, les rejoint, et comme eux, distingue « une sorte de soucoupe couverte d'un dôme transparent ». « Trois silhouettes de haute stature et vêtues de blanc » émergent de l'engin non identifié. Michel Lopez a le souci de la précision et, surtout, il ne souhaite pas « être pris pour un illuminé ».

Toute la famille se retrouve donc sur la pelouse devant le pavillon, avançant à pas prudents vers la vision. « C'était un engin étrange, très brillant, de forme circulaire, qui émettait un sifflement bizarre », avoue Michèle Lopez. Poussés par une curiosité grandissante, ils souhaitent s'approcher encore, quand l'engin « s'enfuit dans la nature », après s'être « vivement éclairé ». La famille Lopez se retrouve seule dans la nuit.

Les gendarmes sont prévenus. Ces derniers recevront l'appel d'un voisin, qui donnera une version plus « terrienne » des faits. Alerté par Michel Lopez, M. Fontaine affirme avoir vu avec ses jumelles un véhicule tous feux allumés, avec une personne à bord. Celle-ci aurait fait le tour de sa voiture avec une torche lumineuse, avant de s'en aller. Un témoignage démenti par l'ensemble de la famille Lopez, et notamment par Priscilla qui, depuis cette nuit-là, noircit des feuilles blanches avec des dessins de soucoupes volantes.



Depuis la visite des « extraterrestres », Priscilla Lopez, sept ans, ne dessine plus que des soucoupes volantes.

*** Ufologie ***
Aujourd'hui 15345 Je 06.01.94

*** Ufologie ***
France-Soir - Je 06.01.94

OVNI

La soucoupe : une auto dans le brouillard

■ BAR-LE-DUC (Meuse) De notre correspondante Marie GELLETT

Une lueur étrange a envahi le ciel meusien : un couple, M. et M^{me} Lopez, s'apprête à aller se coucher après le film télévisé. Il est minuit à Tronville-en-Barrois. Pas l'heure du crime, mais celle du mystère.

« Une lumière très dense provenant du terrain vague proche a inondé la chambre », racontent-ils.

Le père, la mère et leur petite fille de 7 ans, Priscilla, sont figés. La peur, l'attente inquiète. L'aînée, Delphine, âgée de 17 ans, rejoint les siens pour assister au spectacle hallucinant. « Il y avait comme des éclairs, mais cela ne faisait pas mal aux yeux », dit-elle.

Rapport

Il y avait aussi des êtres à l'apparence humaine près de ce point lumineux. David, un camarade de Delphine, vient à son tour observer de plus près la forme indéterminée. Un sifflement bizarre, plutôt agréable, perce la nuit. Le groupe, curieux, décide d'avancer à pas comptés vers l'engin. Mais celui-ci, pleins phares, échappe tout à coup à leurs regards.

Les gendarmes de la brigade de Ligny-en-Barrois entendent les témoins — qui se sont approchés à moins de trente mètres. Nous devons à chaque fois

faire un rapport », précise un brigadier. Au cas où il viendrait à l'idée des extraterrestres de faire une petite escale dans la Meuse profonde. Destination du document : le SEPRA (Service d'expertise de phénomènes de rentrée atmosphérique), à Toulouse.

Rapidement, la rumeur s'amplifie au détour des rues et des rencontres, pénètre dans les maisons, sans frapper à la porte. Et cela devient fantastique.

« Les Lopez ont vu une soucoupe volante avec un dôme transparent... Dedans, il y avait trois personnes entièrement vêtues de blanc... »

Mais un voisin vient d'écraser l'histoire envoûtante de cette triste nuit d'hiver. Avec des jumelles, il a observé la lueur dévorante. La constatation est affreusement terre à terre : « C'était une voiture conduite par un seul homme, explique-t-il aux gendarmes. L'automobiliste a été arrêté, il a pris une torche électrique, fait le tour de son véhicule, puis il a repris, pleins phares, la route de Tronville. »

Que s'est-il passé ? Les gouttelettes d'eau d'un brouillard dense ont sans doute provoqué, comme cela arrive parfois, ce phénomène physique de distorsion des formes et des lumières, créant des scènes que l'imagination du spectateur a traduites à sa façon...

*** Ufologie ***
Déetective - N°591 Je 13.01.94

La Ligne Bleue Survolée ? N° 29

Revue de Presse :
Une copie de ces articles est disponible
sur demande auprès du CVLDLN

mystère

AU BOUT DE L'IMPASSE, UN ENGIN COMME IL N'EN EXISTE NUL PART SUR LA TERRE...

Toute la famille est réveillée par une lueur qui embrase la nuit. Et de la fenêtre, ce que les Lopez voient les glace de terreur... A bord de l'appareil venu d'ailleurs, il y a trois êtres avec un corps humain et une tête d'insecte...

BAR-LE-DUC

Minuit. L'une après l'autre, les lumières s'éteignent dans les chambres d'une petite maison de Tronville-en-Barrois, un gros bourg situé à une quinzaine de kilomètres de Bar-le-Duc. Après s'être assuré que ses trois

UNE SORTE DE TOUPIE GÉANTE À FOND PLAT

enfants sont couchés, Michel Lopez, un ouvrier de 44 ans, gagne sa chambre. Comme chaque soir, par les volets entrouverts, il vérifie que sa voiture se trouve bien dans la cour et qu'aucune ombre suspecte ne rôde à proximité. Car il habite à l'écart du village et se méfie.

Tout d'abord, Michel croit être l'objet d'une hallucination et se frotte les yeux. C'est vrai que, ce soir, ils ont tiré les rois en famille, en compagnie de David Dupont, 20 ans, un copain qui dort dans une des chambres. Mais ils n'ont rien vu. Il ne s'agit donc pas d'un mirage dû à l'alcool.

Michel consulte rapidement sa montre. Il est minuit cinq. Il bondit jusqu'à la fe-

nêtre où sa femme, réveillée en sursaut, le rejoint.

— Je ne sais pas ce qui se passe... dit Michel. Cette lumière, tout d'un coup... Priscilla, 7 ans, a elle aussi été réveillée par l'incroyable lueur. Et, paniquée, elle court jusqu'à la chambre de ses parents pour se réfugier dans les bras de sa mère.

Se protégeant les yeux de son avant-bras, Michel se dirige prudemment vers la fenêtre. Il scrute les environs... Et c'est à ce moment-là qu'il aperçoit l'engin.

Il s'agit d'une sorte d'énorme toupie à fond plat, surmontée d'un dôme. D'un diamètre d'environ six mètres, elle est posée au bout de la rue des Coquelicots, à environ 50 mètres de la maison des Lopez. C'est du ventre de cette étrange machine que s'échappe cette lumière qui a réveillé tout le monde.

Michel croit d'abord devenir fou. Mais très vite, il comprend qu'il ne rêve pas. À côté de lui, sa femme voit la même chose. Priscilla, mais aussi Séverine, 17 ans, Delphine, 13 ans et David Dupont, accourus à leur tour dans la chambre, voient tous la même chose.

Même si cela semble

inconcevable, c'est ainsi : on dirait que l'un de ces OVNI dont tout le monde parle vient d'atterrir au bout de la rue des Coquelicots !

REVÊTUS DE COMBINAISONS MÉTALLIQUES

Mais ce n'est pas fini. Le spectacle qui se déroule ensuite dans ce petit coin habituellement si tranquille paraît plus sur-naturel encore. L'éblouissante lumière vient de s'éteindre. On distingue mieux le mystérieux engin, à présent. Il n'est pas vide. Il y a du monde dans sa coupole. Trois personnes au moins. Enfin, plutôt, trois êtres vivants. Michel et les siens les distinguent vaguement, depuis la fenêtre. Mais Delphine, elle, peut les détailler parfaitement. En effet, fort courageusement, la jeune fille a couru jusqu'au bout du jardin. Elle se trouve alors à une vingtaine de mètres seulement des étranges visiteurs. Ainsi qu'elle le racontera plus tard aux gendarmes, il s'agirait d'êtres dont le corps ressemble un peu au nôtre mais dont la tête, extrêmement allongée et étroite, fait penser à celle d'un insecte bizarre. Ils seraient

vêtus de combinaisons fabriquées dans un tissu métallique brillant et souple.

Les six témoins restent bouche bée, à observer les inquiétants visiteurs. Soudain, ils sursautent. Un bruit vient de se faire entendre. Un bruit comme un claquement de portière d'automobile.

— Regardez ! dit Michel d'une voix étouffée.

L'un des êtres vient de sauter à terre. Il tient à la main une sorte de torche électrique dotée d'un faisceau lumineux infiniment plus puissant que tout ce qu'on peut trouver sur terre. Il en balaie la coque de son engin, comme pour l'examiner en détail. Puis, de nouveau, un bruit de portière. Et l'être disparaît à l'intérieur de la soucoupe. Michel Lopez est éberlué. On va tous les prendre pour des fous lorsqu'ils raconteront ce

qu'ils ont vu ! Personne ne voudra les croire. Vite, il faut réveiller les riverains ! Se ruant vers le téléphone, il compose alors le numéro d'un voisin.

— Vous avez vu ! On dirait des extraterrestres...

Oui. Le voisin a vu. Il assiste aussi au même invraisemblable phénomène.

— Viens vite ! dit soudain Michèle à son mari. Il se passe des choses !

Michel lâche le téléphone et court à la fenêtre. Une lampe alternativement rouge et verte s'est allumée dans le dôme de l'engin. L'OVNI pivote

puis émet un sifflement aigu, comme celui d'un avion à réaction. Et l'engin disparaît en une seconde. Laisant tous les témoins abasourdis. L'apparition a duré en tout deux minutes. La famille Lopez reste encore un moment à sa fenêtre.

Puis tout le monde va se coucher. La peur au ventre.

— On verra demain, décide Michel. Il faut réfléchir avant d'en parler.

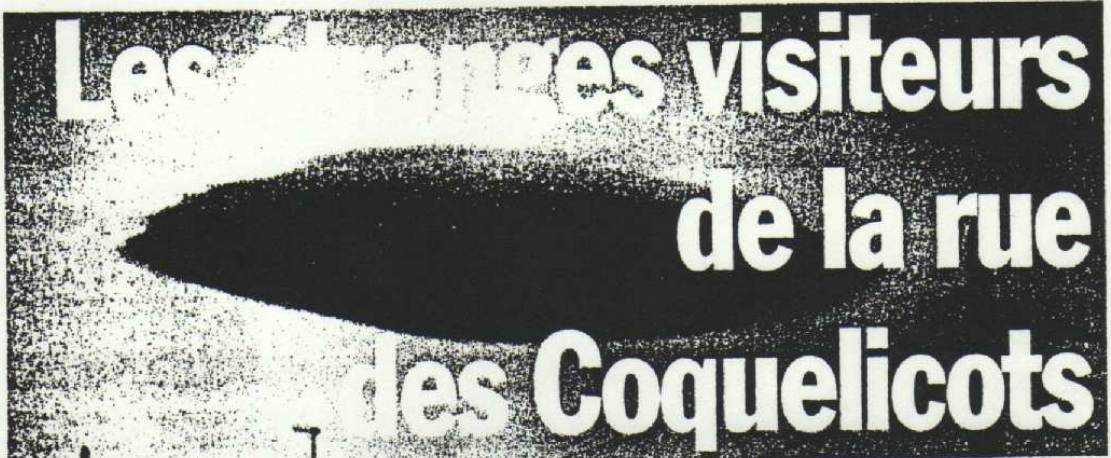
Mais le lendemain Michel, les gendarmes, les gendarmes de Tronville-en-Barrois, qui viennent interroger les témoins de l'apparition. Aucune contradiction n'est relevée dans leur récit. Les autorités prennent la chose très au sérieux. Le CEPRA, un organisme dépendant du Centre national d'essais spatiaux de Toulouse, envoie des enquêteurs sur place. Hélas, ils ne peuvent relever aucune empreinte satisfaisante

du passage de l'engin. En effet, les curieux se pressent rue des Coquelicots depuis le fameux soir et ont tout piétiné.

LES TÉLÉVISIONS DU BOURG S'ARRÊTENT D'UN SEUL COUP !

Alors, hallucination collective ? Apparemment non. Un journal de Bar-le-Duc signale que la même nuit, toutes les télévisions du quartier de la Côte Sainte Catherine, à Bar-le-Duc, se sont éteintes d'un seul coup. Il était minuit sept. L'heure exacte où, rue des Coquelicots, la famille Lopez a vu le mystérieux engin décoller et disparaître dans la nuit.

UNE ENQUÊTE
D'ÉRIC
BARRIER



Michel Lopez et ses filles, tous témoins du même phénomène stupéfiant.

Revue de Presse :
Une copie de ces articles est disponible
sur demande auprès du CVLDLN

*** Ufologie ***
Est Républicain - Me 06.04.94

*** Astro-Ufo ***
Liberté de l'Est - Lu 18.04.94

conférence

Samedi : la vie extraterrestre et les ovnis

Depuis la fin du siècle dernier, le mythe des petits hommes verts n'a cessé de croître. Aujourd'hui, les extraterrestres font partie de notre quotidien, même si leur existence est loin d'être prouvée. La Terre est-elle le seul objet céleste à abriter des êtres vivants et sinon y-a-t-il des êtres pensants ailleurs dans l'univers ?

Il y a seulement une vingtaine d'années, de tels sujets de préoccupation semblaient réservés au domaine de la science-fiction et de la métaphysique. Les quelques chercheurs qui oseraient s'intéresser à ces problèmes étaient considérés avec suspicion par la grande majorité de la communauté scientifique.

Coincidence ou conséquence, depuis le développement de l'exploration spatiale, la recherche des systèmes vivants extraterrestres est devenue une science à part entière, c'est l'exobiologie.

Naissance de l'exobiologie

Ce domaine nouveau de la science n'est pas encore académique, mais il a déjà le droit de cité. En effet, l'exobiologie est souvent représentée lors des colloques des congrès internationaux liés à la recherche spatiale ou à l'étude de l'origine de la vie.

Ainsi, la recherche et l'étude éventuelle de systèmes vivants en dehors de notre planète peuvent souvent être abordées de différentes façons. Le moyen d'étude le plus évident est la voie directe, qui consiste à partir de la recherche de traces de vie hors de notre planète. Cela nécessite des moyens technologiques importants qui ne sont disponibles à notre civilisation que depuis peu. La première exploration planétaire terrestre faite par l'homme ne date que de 1969 avec la mission Apollo 11 sur notre voisine la Lune.

Il existe une autre voie d'approche qui consiste à supposer que si le vivant n'est pas propre à notre planète, d'autres espèces vivantes ayant atteint un niveau de développement technique égal ou supérieur au nôtre, doivent être présentes dans l'univers. On peut alors envisager que des civilisations extraterrestres émettent des signaux, portés vraisemblablement par des rayonnements électromagnétiques et particulièrement dans le domaine des ondes radio, comme sait d'ailleurs le faire l'homme depuis une cinquantaine d'années. Cette recherche de signaux extraterrestres constitue donc le deuxième moyen d'étude et fait appel à la radio-astronomie.

Enfin, il existe une dernière voie d'approche beaucoup plus indirecte de l'exobiologie. Elle consiste à étudier les conditions et les mécanismes de formation des systèmes vivants et plus généralement l'évolution chimique de la matière inerte vers le vivant. Cette recherche doit permettre en particulier de déterminer si le phénomène vivant est un élément probable, ou au contraire un événement catastrophique qui ne s'est déroulé qu'une seule fois dans l'univers, sur notre Terre.

Une telle étude doit permettre surtout d'accéder à la connaissance des conditions nécessaires pour que la vie apparaisse sur un objet céleste. Avant de rechercher d'éventuels systèmes vivants dans notre système solaire, notre galaxie, ou même encore plus loin dans l'univers, il est en effet nécessaire d'évaluer

les chances qu'une telle recherche a d'être fructueuse. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles l'étude de l'origine de la vie et toutes les approches de l'exobiologie est celle qui chronologiquement est effectuée en premier.

La communauté scientifique ignore les ovnis

La réponse à la question : la vie existe-t-elle ailleurs ? est liée au problème des ovnis. Des enquêtes officielles ont été menées principalement aux États-Unis et en U.R.S.S. pour étudier ce phénomène. Aux États-Unis, conduite pendant 22 ans par l'U.S. Air Force, puis confiée ensuite à une commission de scientifiques, l'enquête semi-publique a débouché sur un rapport publié par la commission Condon. Ce rapport conclut à l'absence des ovnis bien qu'ils aient amené que certains des cas étudiés soient douteux.

Il est à noter que la majorité de la communauté scientifique mondiale a adopté, en ce qui concerne le problème des ovnis, une position qui est loin d'être rationnelle. Elle se contente tout simplement d'ignorer la question. En France, comme partout ailleurs au monde, des ovnis sont visibles et ont été observés depuis plusieurs années. Il existe un organisme officiel français le SEPRA, conduit sous la direction d'un ingénieur, Jean-Jacques Velasco, ce service appartient au C.N.E.S. (centre national d'études spatiales) qui se trouve à Toulouse en France. Depuis maintenant plusieurs années, le SEPRA a effectué une banque de données des phénomènes inexplicables, ce qui permet une analyse et une approche beaucoup plus précises de tous les phénomènes explicites et inexplicables. En effet, beaucoup de phénomènes appelés ovnis, ne sont en réalité que des avions, des satellites, des phénomènes météorologiques, souvent associés à de mauvaises conditions d'observation ou tout simplement à une mauvaise maîtrise de ces phénomènes. Seuls certains cas restent inexplicables, mais ils ne représentent à l'heure actuelle qu'un tout petit pourcentage du phénomène ovni.

Vous pourrez à l'occasion d'une conférence qui se déroulera le samedi 23 avril à 20 h 30, à la salle de conférence du parc des expositions rencontrer M. Jean-Claude Ribes, directeur de l'observatoire de Lyon qui vous parlera des possibilités de vie extraterrestre à toute échelle, ainsi que M. Jean-Jacques Velasco qui lui, traitera le dossier ovni.

En effet, ces deux scientifiques pourront vous faire prendre conscience d'une part, de ce qu'est la vie, de la cellule jusqu'à une forme de vie techniquement évoluée, telle que la civilisation humaine, et d'autre part, une explication très rationnelle de tous les phénomènes explicites à l'heure actuelle dont nous pourrions être témoin un jour.

En attendant la rencontre du troisième type, se dressent des espaces invisibles qui peuvent être issus de notre pure imagination, ou peut-être une réalité qui pourrait bouleverser la tranquillité intellectuelle de notre société.

Le rendez-vous est donc pris samedi 23 avril à 20 h 30 au parc des expositions d'Epinal, entrée, 20 F.

Pour plus de renseignements, téléphoner au 29.35 08 02

La tête dans les étoiles

Astronautique européenne, système des planètes, conférences. La M.J.C. Savouret va faire l'événement du 9 au 23 avril.

« Quand j'ai constitué mon équipe, résume Didier Bérim, j'ai voulu m'entourer d'animateurs qui, outre la mission globale qui est la nôtre, aient des secteurs d'activités particuliers, des spécialités... Aux côtés du directeur, outre Jacques Thiriat et Odile Bacin, représentants le C.A. de la structure, il y a Didier Mathieu, responsable des ateliers scientifiques. L'une des orientations pour le moins originale de la M.J.C. C'est dans ce cadre qu'a lieu l'exposition « Espace Astronomie » qui sera inaugurée samedi. Depuis 86, date de sa création, ce rendez-vous proposé sous la forme d'une biennale, connaît un énorme succès populaire. En 91, le nombre de visiteurs se situait entre 2.000 et 2.500 personnes, scolaires compris. Les heures d'ouverture au public, de 9 h à 24 h chaque jour, dimanche excepté, deux semaines durant, soulignent un

peu plus le côté événementiel de la manifestation.

Avant de détailler le contenu, Jacques Thiriat a rappelé les 130.000 francs attribués par le ministère de la recherche. Cette reconnaissance très officielle va permettre, entre autre, la création d'un nouveau planétarium en collaboration avec un lycée technique du département et l'achat d'un télescope ultramoderne équipé d'une caméra et avec possibilité d'analyse informatique des données collectées.

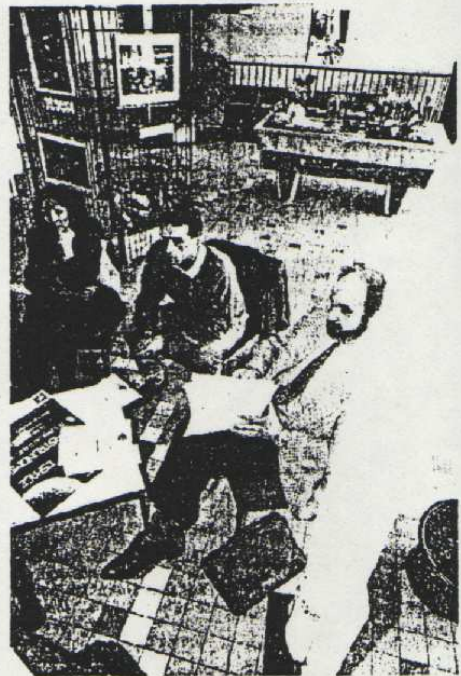
« De la particule à la vache »

Cette fois, encore, l'exposition comportera deux parties. L'une consacrée à l'astronautique, montée en collaboration avec l'aérospatiale, réunira des maquettes de lanceurs Ariane et Hermès. L'autre sera consa-

crée à l'astronomie. L'aspect pédagogique des panneaux et maquettes présentés marque ce souci d'informer de façon pointue mais claire. Le public est convié à la découverte de l'évolution de la matière, dans un saisisant raccourci baptisé « de la particule à la vache ».

L'exposition s'accompagne d'un cycle de conférences. La première, traitant de l'« astronautique », aura lieu le mardi 12 avril dans une péniche à quai dans le port d'Epinal. La date et le thème de la seconde restent à fixer en fonction de la disponibilité des spécialistes. Le 23, enfin, au Parc des Expositions, Claude Ribes, directeur de l'observatoire de Lyon et Jean-Jacques Velasco, responsable du Service d'Études du Phénomène des Rentrées Atmosphériques, se pencheront sur le phénomène des O.V.N.I.

« Espace et Astronomie, du 9 au 23 avril à la M.J.C. Belle Étoile, Epinal.



La conférence de presse de lancement a lieu, hier, près d'une maquette de porteur Ariane. (Photo Pascal Nuyon)

● EPINAL. Le Cercle vosgien Lumière dans la Nuit demande à toute personne qui aurait observé des phénomènes lumineux étranges au dessus du relais de télévision d'Epinal dans la nuit du 4 au 5 décembre de prendre contact avec le 29-62-24-32, à partir de 19 h 30.

n a marché sur la Lune après ?

la vie extraterrestre aux OVNI avec
n-Claude Ribes, directeur de
servatoire de Lyon et Jean-Jacques
asco du Centre national d'études
tiales, prestigieux invités du club
stronomie de la MJC Belle Etoile.

le monde samedi soir au
des Expositions au ren-
ous de l'odyssée de l'es-
Une soirée en forme de
re d'une grande mani-
on consacrée à l'actua-
l'astronomie et de l'es-
comme en organise tous
ans Didier Mathieu
équipe.

at surtout venus au ren-
ous les membres de le
on d'astronomie et des
rents du Cercle ufo-
vogien. Dommage, car
à l'occasion, pour le
hyte comme pour le fer-
des étoiles, d'une belle
sèse de l'état des recher-
spatiales, des questions
posent encore sur la vie
terrestre, et sur la part
ductible dans l'étude
OVNI, une fois éliminés
les cas de confusion avec
phénomènes naturels ou
ciels.

cette guerre des mondes
ma la panique aux Etats
dans les années 40 à l'é-
e où l'on croyait dur-
me fer aux petits hom-
verts jusqu'aux premi-
ondes apportant la preu-
ue Mars était invivable,

Jean-Claude Ribes transporta
aussi son monde il y a quatre
milliards d'années sur la ter-
re, où déjà était la vie. Et com-
me il y a la vie chaque fois
qu'un certain nombre de
conditions sont réunies...

Mais la recherche et l'écou-
te systématique radio comme
les expéditions lunaires n'ont
pas fait rencontrer petits
hommes verts.

Il y a vingt-cinq ans, on a
marché sur la Lune, et main-
tenant ? Le coût des expédi-
tions étant trop élevé, l'idée
fut de recréer un monde clos
afin de pouvoir vivre en au-
tarce dans l'espace. Et après
Biosphère en Arizona, dans
quelque dix ans, l'heure sera
venue d'un Biosphère II dans
l'espace. Le siècle prochain
marquant le passage d'une
phase d'exploration à la phase
d'exploitation de l'espace.
Et pourquoi pas imaginer
qu'on quittera le système so-
laire pour s'établir dans d'au-
tres étoiles ?

Une soirée qui se prolongea
par un débat et à l'issue de la-
quelle on se demandait plus
que jamais : Qui sommes-
nous ? D'où venons-nous ? Où
allons-nous ?

*** Astro-Ufo ***

Est Républicain - Lu 25.04.94

La Ligne Bleue Survolée ? No 29

*** Astronomie ***

Est Républicain - Me 06.04.94

VOSGES actualités

Quand les OVNI passent par les Vosges

Trois cents cas d'apparition d'Objets
Volants Non Identifiés ont été
constatés dans le département depuis
1944. Très peu résistent à l'analyse
rationnelle. Etat des lieux.

Dans les haut-parleurs, le si-
flement ressemble au bruit
que fait une tuyère d'avion à
l'instant du décollage. L'enre-
gistrement a eu lieu vers
23 h 50, dans le secteur de Vit-
tel, en 1989. La personne qui
l'a réalisé a d'abord eu l'atten-
tion attirée par un bruit inso-
lite provenant de l'extérieur.
En regardant par la fenêtre,
elle assure avoir aperçu un
objet discoidal faisant du sur-
place, à trente mètres du sol,
au-dessus d'un bosquet. Le
« dossier » sur lequel travail-
le, actuellement, plusieurs
membres du cercle vosgien
« Lumières dans la Nuit ».
Une précision n'est pas inuti-
les, le même phénomène so-
nore a été constaté, à la même
époque, au Canada.

« Ce sifflement pourrait
aussi bien provenir du poste
de radio qui se trouvait dans
la pièce, par interférence
avec les ondes courtes, suite à
une mauvaise manipulation ». Le document est à l'a-
nalyse. Parallèlement des ap-
pels à témoins ont été lancés
et des questionnaires déposés
dans les boîtes à lettres, sans
résultat. Depuis leur création
en 1978, ceux de l'association
se sont penchés sur une
soixantaine des quelques
trois cents cas d'apparitions
d'O.V.N.I. recensés sur le dé-
partement. Un cinquième,
environ, sont demeurés sans
explications rationnelles.
« Ce qui ne signifie rien parce
que, à notre échelle, nous ne
disposons pas de tous les
moyens techniques ou scien-
tifiques disponibles, de la lo-
gistique suffisante pour une
étude totale de certains cas ».

La grande vague
de 54

Dès ses débuts, l'associa-
tion se fixe pour objectif la
collecte d'informations et l'é-
tude des événements consta-
tés. Pour chaque cas, diffé-
rentes hypothèses sont possi-

bles. Souvent, comme le
prouve l'expérience, les ob-
servations sont liées à des
phénomènes naturels, socio-
psychologiques, psycho-
pathologiques, etc... Autant
de pistes à explorer avant de
glisser vers le dossier extra-
terrestre qui a, déjà, fait cou-
ler tant d'encre ailleurs. Côté
« Lumières dans la Nuit »,
une extrême prudence est de
rigueur. Le travail passe par
une approche astronomique
et météorologique rigoureuse,
la rencontre de témoins,
l'étude poussée des données
économiques et sociologiques
existant à l'époque du fait.

Pour mieux la situer, il faut
savoir que chaque année, en
janvier, l'association, par voie
de presse, prévient que la pu-
reté et la luminosité du ciel,
en jouant avec les nuages,
peuvent faire croire à certains
phénomènes. Depuis une
vingtaine d'années ont été
réunies d'importantes archi-
ves. On y trouve, par le biais
de coupures de journaux, toutes
les affaires vosgiennes.
C'est en 44 qu'a été vu, pour la
première fois, un « Objet Vo-
lant Non Identifié », ou pris
pour tel, par un officier et sa
compagnie. Phénomène de
masse, enregistré ailleurs, les
cas se sont multipliés tout au
long de l'année 54... Janvier :
Xafféville, Vittel, Thion ;
Avril : Montagne-
par-Bruyères ; Août :
Contrexéville, Remiremont,
Doleilles ; Septembre : Epinal,
Saint-Michel-sur-Meurthe ;
Octobre : Bruyères,
Bouxourulles, Moussey,
Saint-Laurent, Velotte, Racé-
court, Girancourt, Novem-
bre : Beirup, Dogneville,
Vioménil. Après une légère
accalmie, 1974 va, de nou-
veau, enregistrer de multi-
ples « apparitions ».

Croissants
de feu

Interrogés sur leurs moti-



Le mécanisme de la photo-montage résiste mal à l'analyse.

(Photo Pascal Najean)

ventions, ceux du Cercle expli-
quent : nous avons envie de
savoir pourquoi, quelles ex-
plications données à des si-
tuations qui interpellent tout
le monde ». Des réunions ont
lieu, toutes les semaines, pour
faire le point sur les dossiers
en cours, le travail réalisé par
chacun. L'association édite
un journal intitulé, tout sim-
plement, « La Ligne Bleue
Survolée ». Récemment, le
président, Gilles Munsch
s'est rendu à Tronville-
en-Barrois pour enquêter sur
un cas. Ses analyses et
conclusions constituent la
trame de l'article qu'il signe
dans la revue nationale
« Phénomène ».

constitué à partir des témoi-
gnages est intéressant. On pa-
rie là de cigares, ailleurs de
disques ou de croissants de
feu. Si une carte du départe-
ment a été réalisée, il n'existe
pas de secteurs de passage
privilegiés, un peu comme ce
fut le cas de la Provence, à
une époque, pour la France.
Deux personnes assurent
avoir rencontré des extra-
terrestres. L'une en 54 - bien
sûr - à Saint-Rémy près de
Saint-Dié. L'autre, voilà,
cinq-six ans, à la limite de la
Haute-Marne, sans que rien,
là comme ailleurs, ne puisse
étayer ces dires. Des traces
troublantes ont été relevées
sur le sol vers Doleilles, Raon-
aux-Bois, Bayecourt. En 54,
encore, un enfant d'une dou-

zaine d'années assurait avoir
vu à Moussey, un engin au
sol. Sorti pour promener son
chien, vers 20 h, il découvre
dans un champ « un appareil
étrange de forme circulaire
d'un diamètre de quatre à
cinq mètres pour une hauteur
de un mètres soixante-cinq
environ... » L'enquête ouver-
te par la gendarmerie n'a ja-
mais rien donné. Jusqu'à sa
mort, il n'est pas revenu sur
son témoignage!

Jean-Paul GERMONVILLE

Cercle Vosgien L.D.L.N. -
Centre Léo Lagrange - 6,
avenue Allende - 88000 Epi-
nal - Tél. : 29.62.24.32.

Revue de Presse :
Une copie de ces articles est disponible
sur demande auprès du CVLDLN

Mercredi 6 avril 1994



La vie extraterrestre mais pas de petits hommes verts.

Patrice SAUCOURT

en bref

O.V.N.I.

Le Cercle Vosgien L.D.L.N.
demande à toute personne
ayant fait une observation in-
solite début janvier, de bien
vouloir prendre contact en
écrivant à l'association : Cer-
cle Vosgien L.D.L.N., 6, ave-
nue Salvador-Allende 88000
Epinal ou en téléphonant au
29.62.24.32 après 19 h 30.
L'anonymat est rigoureuse-
ment respecté.

*** Ufologie ***

liberté de l'Est - Me 09.01.94

Ufologie ***

licain - Je 13.01.94

